

Ar(abes)ques

AVRIL - MAI - JUIN 2024

DOSSIER

30 ans d'informatique documentaire : *retour vers le futur*

DU CÔTÉ DE L'ABES • Lancement de la nouvelle version de theses.fr /
Calames et Wikimedia Commons : un nouveau service pour plus de visibilité

PLEINS FEUX SUR • Les collections et les data de l'INA

SYSTÈME D • Les 5 mots-clés des SGB de nouvelle génération

INTERNATIONAL • International Meeting de l'ICOLC



Sommaire

(Dossier)

30 ans d'informatique documentaire : retour vers le futur

05 Présentation du dossier

LAURE JESTAZ

06 30 ans d'informatique documentaire : des premiers catalogues au web de données

JEAN BERNON

08 « Tant qu'il y aura des données » Le legs oublié d'Henriette Davidson Avram, symbole de 60 ans d'informatique documentaire

GRÉGORY MIURA

10 Projet SGBm : retour d'expérience de l'université de Lille

SOPHIE DEMANGE

12 30 ans d'informatique documentaire de l'Abes, une construction progressive de l'écosystème actuel

MARIANNE GILOUX

14 Les nouvelles compétences de l'info-doc

AUORE CARTIER ET CORINNE MAUBERNARD

16 Folio au SCD de Nantes : le choix d'un logiciel de nouvelle génération

AGNÈS MANNEHEUT

18 Catalogues en ligne en transition : pour (continuer à) répondre aux attentes des usagers

FRANÇOIS RENAUVILLE

20 • L'Association des Utilisateurs de Logiciels Ebsco France : un outil de structuration du dialogue

ÉMILIE LIARD ET FRANÇOIS-XAVIER BOFFY

• KohaLa : un dialogue naissant avec l'Abes

SONIA BOUIS

• L'ACEF et l'Abes : une instance d'échanges pour une meilleure collaboration

LE BUREAU DE L'ACEF

• Club utilisateurs de Sebina – CLUS : une nouvelle association d'utilisateurs de SIGB

LE CLUB UTILISATEURS SEBINA

22 La première réinformatisation de l'Abes

JEAN-MARIE FEURTET ET STÉPHANE GULLY

4 (Du côté de l'Abes...)

• Lancement de la nouvelle version de theses.fr

• Calames et Wikimedia Commons : un nouveau service pour plus de visibilité

24 (Pleins feux sur...)

Les collections et les data de l'INA

MILEVA STUPAR

26 (Système D...)

Les 5 mots-clés des SGB de nouvelle génération

SYLVAIN MACHEFERT

27 (International...)

International Meeting de l'ICOLC : les consortiums comparent leurs contrats et convergent sur la science ouverte

ANDRÉ DAZY

28 (Portrait)

Sophie Goron, responsable du service signalement et Centre Réseau (CR) du Sudoc-PS au SCD de Nantes Université

Ar(labes)ques REVUE TRIMESTRIELLE DE L'AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,

227, avenue du Professeur Jean-Louis Viala, CS 84308, 34193 Montpellier cedex 5. Tél. 04 67 54 84 10 - <https://abes.fr> / La revue Arabesques est accessible en ligne via la plateforme Prairial : <https://publications-prairial.fr/arabesques>

Directeur de la publication : Nicolas Morin. Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction : Véronique Heurtematte. Comité de rédaction : Christophe Arnaud, Jean-Marie Feurtet, Christine Fleury, Etienne Naddeo, Laurent Piquemal, Marie-Pierre Roux (Abes), Yann Marchand (SCD université de Nantes). Iconographie rassemblée par Christophe Arnaud.

Conception graphique : © Anne Ladevie / Atelier à suivre www.anneladevie.com.

Impression : Pure Impression.

Revue publiée sous licence Creative Commons CC BY-ND 2.0 (Paternité - Pas de modifications) sauf pour les images qui peuvent être soumises à des licences différentes ou à des copyrights. Couverture : Ordinateur vintage, crédit Photo Adobe Stock / bramgino / généré à l'aide de l'IA.

Les opinions exprimées dans Arabesques n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. ISSN (papier) 1269-0589/ISSN (web) 2108-7016



(Le billet du directeur...)

Les bibliothécaires seront les premiers à reconnaître qu'avec l'augmentation des volumes de données, il ne suffit plus d'identifier ses ressources : avoir une politique de gestion des données est devenu indispensable. La différence n'est pas uniquement sémantique : il s'agit non seulement de produire des notices de qualité, mais d'avoir également une vision globale de la cohérence du catalogue. Cette vérité du monde des bibliothèques est désormais devenue une vérité du monde des organisations en général, publiques et privées.

L'ouverture sur le web et la prééminence du numérique aujourd'hui dans tous les services, avec la circulation des données qu'elles induisent, rendent ce besoin encore plus prégnant : il nous faut des données fiables et dont la qualité soit garantie, des données documentées pour en faciliter l'usage, des données dont le cycle de vie est géré, et dont la collecte et l'accès sont sécurisés. En ce sens, les pratiques traditionnelles de notre profession s'étendent désormais aux données en général, et nous permettent de contribuer efficacement à résoudre ces besoins « étendus » des organisations.

L'enseignement supérieur et la recherche n'échappent pas à cette évolution de fond. Ses établissements ont désormais bien identifié, en particulier, que l'emploi conjugué d'identifiants internationaux et nationaux constitue la clé de voûte de la circulation des données, de leur meilleure consolidation, et de leur plus grande visibilité (toujours plus fondamentale dans le pilotage des organisations). Il est également largement admis aujourd'hui qu'un modèle conceptuel, un schéma et un cadre clair sur la gouvernance des données sont des briques indispensables à la construction d'une politique globale des données.

Nos pratiques documentaires sont en voie d'adoption, pas nécessairement notre vocabulaire : entreprises et organisations ne recrutent pas des bibliothécaires ou des catalogueurs, elles s'arrachent *data scientists* et « intendants des données ». C'est donc un « intendant des données », en cours de recrutement, qui pilotera la contribution de l'Abes au nouveau projet de constitution d'un référentiel des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche (organisations et laboratoires de recherche en particulier), dont le MESR assure la maîtrise d'ouvrage. L'objectif est de contribuer ainsi à la lisibilité et à la visibilité nationale et internationale du paysage de la recherche en France et de faciliter les échanges en matière de données de référence entre les laboratoires, les établissements, les financeurs, les infrastructures de recherche...

Le projet d'établissement 2024-2028 de l'Abes le notait : nous devons « prendre en compte les besoins de communautés qui, en dehors du secteur documentaire et en lien avec celui-ci, pourraient bénéficier des métadonnées que nous produisons collectivement. C'est en particulier le cas pour les données utiles au pilotage des établissements de l'enseignement supérieur, qui ne sont pas aujourd'hui couramment diffusées dans les systèmes d'information de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Ce projet de référentiel des structures de l'ESR s'inscrit dans la droite lignée des travaux similaires entrepris de longue date sur les personnes avec IdRef et Orcid. Il contribue ce faisant au mouvement plus global du milieu documentaire, qui sort de ses murs pour mettre à disposition ses données (et ses compétences) au service de la recherche.

Nul doute que nos missions historiques, dont on renouvelle le vocabulaire et le cadre, ne trouvent là matière à de nouvelles explorations et de nouveaux axes de collaboration.

NICOLAS MORIN
Directeur de l'Abes



Lancement de la nouvelle version de theses.fr

Une nouvelle version de theses.fr a été déployée le 14 mars 2024. Développée par les équipes de l'Abes, elle répond aux objectifs suivants :

- **OFFRIR UN ACCÈS NATIONAL CENTRALISÉ AUX THÈSES EN ACCÈS RESTREINT.** Conformément à la réglementation nationale, les membres de la communauté universitaire française peuvent désormais accéder aux thèses en accès restreint — mais qui ne sont pas confidentielles — en se connectant avec leurs identifiants LDAP, via la Fédération Éducation — Recherche opérée par Renater.
- **BÉNÉFICIER D'UN MOTEUR DE RECHERCHE PLUS PERFORMANT.** Face aux défis posés par la dette technique de l'ancienne interface, une mise à niveau a été réalisée



afin d'améliorer la performance de theses.fr. Dans cette optique, le moteur de recherche de theses.fr a été migré vers Elastic Search, une technologie moderne et performante.

- **DOTER LE SITE D'UNE INTERFACE ERGONOMIQUE, RESPONSIVE, ACCESSIBLE ET ÉGALITAIRE.** La refonte de theses.fr a été pensée afin de répondre aux normes d'accessibilité (RGAA) et de s'adapter à tous supports de lecture. Enfin, les rôles des personnes impliquées dans les thèses sont désormais affichés au masculin et au féminin.

Calames et Wikimedia Commons : un nouveau service pour plus de visibilité

Les exports de Calames vers Wikimedia Commons renforcent la visibilité de ces ressources numériques et contribuent à la stratégie de dissémination sur le web.



Portée par la Fondation Wikimédia, au même titre que Wikidata et Wikipédia, la plateforme Wikimedia Commons se présente comme une « médiathèque multilingue de plus 100 millions de contenus (images, sons et vidéos) à vocation pédagogique relevant du domaine public ou publiés sous licence ouverte ».

Ces contenus, placés sous licence ouverte, CC-BY, Etalab 2.0 ou CC-BY-SA, servent, entre autres, à illustrer les articles de Wikipédia, site web qui a apporté le plus de visiteurs au catalogue Calames entre 2020 et 2022. La plateforme Wikimedia Commons est également identifiée comme favorisant l'ouverture de la science : en juin 2023, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a signé une convention avec Wikimédia France encourageant, entre autres, les établissements de l'ESR à l'alimenter.

ARTICULER CALAMES ET WIKIMEDIA COMMONS

Le projet d'articuler Calames et Wikimedia Commons est né en 2022 du constat que cette plateforme permet de

valoriser les fonds numérisés décrits dans Calames, tout en offrant des rebonds vers les descriptions riches et complètes produites par les établissements du réseau Calames. De plus, ces dernières années ont mis en évidence la nécessité de fermer le service « Calames Images », en raison de son absence d'interopérabilité. Lancé en 2012 en tant que service temporaire proposé aux établissements souhaitant commencer à mettre en ligne des documents numérisés, « Calames Images » ne correspondait plus à un réel besoin, les établissements du réseau Calames disposant aujourd'hui, pour la plupart, d'une solution de bibliothèque numérique, en propre ou avec des partenaires.

Remplacer « Calames Images » par des exports de Calames vers Wikimedia Commons constitue donc une véritable opportunité, qu'il s'agisse de renforcer la visibilité des documents numérisés, la richesse de leur description ou de mettre en oeuvre une véritable stratégie de dissémination de ces ressources sur le web.

30 ANS D'INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE : RETOUR VERS LE FUTUR

En validant le **Projet d'établissement de l'Abes en novembre 2023, le Conseil d'administration a acté l'importance stratégique que revêt le socle informatique documentaire** grâce auquel, aujourd'hui, l'Abes déploie une gamme de services considérablement plus riche que ne l'imaginaient sans doute les rédacteurs du décret fondateur de 1994, comme le rappelle Marianne Giloux.

L'informatique irrigue aujourd'hui toutes les activités du secteur documentaire : numérisation, interopérabilité, web de données, API, triple store... Le vocabulaire des bibliothèques s'est *de facto* largement étoffé en puisant dans les disciplines informatiques, tout comme le métier lui-même a acquis une coloration technique indubitable ainsi que le montre l'article de Sylvain Machefert. L'inscription des SGB dans les systèmes d'information des universités imprime également sa marque dans ce milieu en constante évolution. Impossible aujourd'hui de travailler dans le secteur documentaire sans parler gestion de données, outil de découverte ou identifiants. À la frontière entre ces deux mondes, le bibliothécaire reste l'indispensable lien entre informatique et recherche, entre étudiants et outils de documentation.

Ce dossier donne à voir la trajectoire de cette évolution puissante, en trois temps :

- Une approche historique inaugurée par l'article de Jean Bernon, que suit l'évocation d'Henriette Davidson Avram, figure méconnue de l'univers bibliothéconomique à travers laquelle Grégory Miura

s'intéresse à la construction politique et stratégique du secteur.

- Plusieurs arrêts sur images parlent ensuite de l'imprégnation technique du métier en ces années 2020 : transformations des SGB détaillées dans les articles de Sophie Demange et d'Agnès Manneheut, modification des usages des OPACs évoquée par François Renaville, évolution des métiers, dans un texte cosigné par Aurore Cartier et Corinne Maubernard.

- L'avenir de l'informatique documentaire n'est pas en reste, avec deux focus pour clore ce dossier dont l'un, actualité oblige, précise les contours de la réinformatisation de l'Abes sous la plume de Stéphane Gully et Jean-Marie Feurtet. Mathilde Garnier, quant à elle, s'est prêtée au jeu d'imaginer le catalogue de 2054, marqué par l'entrée de l'IA dans notre monde. La parole est également donnée aux clubs utilisateurs des SGB devenus des acteurs désormais incontournables de ce milieu.

À tous ceux qui s'imagineraient par erreur que le monde des bibliothèques, souvent taxé de conservatisme, peine à sortir des ornières du signalement, puisse ce dossier leur témoigner, à l'inverse, de ses grandes capacités d'adaptation et des mutations profondes auxquelles il a dû faire face, avec succès.

LAURE JESTAZ
Directrice adjointe de l'Abes

30 ans d'informatique documentaire : des premiers catalogues au web de données

D'Internet au web de données et à l'intelligence artificielle, l'informatique documentaire a intégré toutes les révolutions majeures des trente dernières années.

Pour les systèmes de gestion de bibliothèque, l'histoire démarre au début des années 1990, au moment où l'arrivée d'Internet provoque un changement essentiel dans l'histoire de l'informatique documentaire et surtout de l'informatique à destination du grand public. Les systèmes de gestion de bibliothèque locaux (SIGB), intégrant au moins le catalogue et le prêt, sont apparus dans la décennie précédente et ont déjà atteint une forme de maturité. Les catalogues locaux ont au minimum une interface MARC, qui leur permet de s'alimenter aux catalogues nationaux, et parfois un module d'acquisitions.

ANNÉES 1980-1990 : PREMIÈRES VAGUES D'INFORMATISATION ET RÉTROCONVERSION DES CATALOGUES

Un écosystème professionnel s'est constitué. L'équipe chargée du SIGB est formée de bibliothécaires qui ont au moins un intérêt pour l'informatique, sinon des compétences informatiques académiques. Leur culture informatique s'affine dans les échanges au sein des clubs utilisateurs. Sur cette période de l'automatisation des années 1970, puis de l'informatisation des années 1980, on lira avec profit le chapitre d'Hervé Le Crosnier « Le choc des nouvelles technologies »¹. Cet historique est inévitablement très orienté vers les politiques informatiques centralisées et il n'évoque pas directement les clubs d'utilisateurs locaux d'un système de gestion ou d'un réseau de catalogage partagé, au sein desquels se forge la culture commune. La culture de l'informatique documentaire est aussi renforcée par la création d'entreprises informatiques dédiées aux systèmes de gestion pour les bibliothèques, françaises (Opsys, Tobias, PMB, Decalog) ou anglo-saxonnes (ALS, Plessey, Geac, CLSI, Bibliomondo, SirsiDynix, Ex-Libris)². L'objectif principal de la décennie 90 est la rétroconversion. Pour les bibliothèques universitaires, c'est la période des trois réseaux de catalogage qui vont fusionner dans le Sudoc en 2000. Pour les bibliothèques de lecture publique, c'est l'époque des chargements de notices Opale ou Électre. La Bibliothèque nationale a commencé sa rétroconversion en 1985 et l'achèvera... en 2024³. Le grand

chantier professionnel de l'informatisation des catalogues et la culture qui l'accompagne empêchent de voir clairement l'ampleur du développement en cours du numérique et de l'accès public à Internet, de bien comprendre que l'informatique documentaire n'est qu'un développement spécifique au sein d'un mouvement numérique beaucoup plus profond qui va envahir tous les domaines de la société. Lorsque les bibliothécaires découvrent en 1995 le moteur de recherche AltaVista, ils y voient seulement une qualité de recherche inférieure aux systèmes de recherche documentaire, alors que le moteur de Google est en gestation et va lui succéder en 2000. Les bibliothèques universitaires scientifiques pratiquent l'interrogation de bases de données, une recherche strictement professionnelle, et les bibliothèques de sciences sociales commencent à acquérir des bases de données sur cédéroms, qui proposent les premiers systèmes orientés vers le public, avec de la recherche par mots du texte. La culture de la gestion documentaire professionnelle accorde d'abord une attention limitée aux systèmes de recherche publics (Opac). Toutefois, les bibliothèques vont ensuite vite s'adapter. Par exemple, dès 1986, la BM de Lyon met en place 7 terminaux pour le public, un accès au catalogue par minitel et la possibilité de réserver des ouvrages. L'usage du réseau Transpac et du minitel pour l'accès public expliquent aussi quelques réticences à l'arrivée d'Internet. Dans son historique officiel⁴, la BM de Lyon mentionne l'ouverture d'Internet au public dès 1995. La BU Lyon 3 l'ouvre en 1998. Dans les deux cas, il s'agit essentiellement d'un accès à une présentation de la bibliothèque, au catalogue et à une sélection limitée de sites web choisis par les bibliothécaires.

Archimed est l'entreprise française la plus emblématique de cette transition. Elle propose des systèmes dédiés aux bibliothèques qui complètent le SIGB : webligne pour l'accès à Internet, cdline pour l'accès aux bases sur cédéroms, sim pour gérer une base multimédia, le client Z3950 bookline pour accéder au catalogue local et à des catalogues externes, le moteur de recherche AIE pour accéder à l'ensemble avec une recherche plein texte et par mots. Ces applications spécifiques, souvent lentes,

[1] Histoire des bibliothèques françaises, tome 4 : les bibliothèques au XX^e siècle 1914-1990. Pages 783-820. <https://www.sudoc.fr/13926230X>

[2] <https://toscaconsultants.fr/evolution-de-l-offre-des-systemes-de-gestion-de-bibliotheque>

[3] <https://www.bnf.fr/fr/pres-de-4-decennies-dinformatisation-des-catalogues-de-la-bnf>

[4] <https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/a-propos-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon/memoire-de-la-bml/article/historique-de-la-bml>

seront peu à peu abandonnées au profit d'outils plus généraux, tout en ayant contribué à l'ouverture des bibliothèques à Internet, au numérique et aux moteurs de recherche.

ANNÉES 2000 : LES BIBLIOTHÈQUES DEVIENNENT PRODUCTRICES DE CONTENUS

Les années 2000 sont celles de la maturité des sites web des bibliothèques et du développement du numérique. Lors d'une visite des bibliothèques de New-York en 2003, des bibliothécaires rhônalpins découvrent entre autres les services web *Ask a librarian* et en 2004 la BM de Lyon ouvre le Guichet du savoir. Les bibliothèques ne donnent plus seulement accès à leurs ressources documentaires, mais deviennent productrices de contenus. Les bibliothèques de lecture publique numérisent leurs fonds patrimoniaux : Gallica démarre en 1997⁵, passe à la vitesse supérieure en 2007 et créera un réseau national de numérisation à partir de 2013⁶; la BM de Lyon passe un contrat de numérisation de 500 000 livres avec Google en 2008 et ouvrira sa bibliothèque numérique Numelyo en 2013. Les bibliothèques universitaires abandonnent l'interrogation de bases de données et de cédéroms pour s'abonner à des ressources en ligne directement accessibles de leur public. Le coût des ressources numériques va rapidement dépasser celui des systèmes de gestion. La coopération s'organise avec Couperin créé en 1999, qui comptabilise dès 2004 plus de 100 négociations en cours⁷.

Le SIGB, construit autour de la gestion des collections imprimées, n'est plus le système de gestion unique. S'y ajoutent au minimum le gestionnaire de contenus web (CMS) et la base de périodiques électroniques (AtoZ), voire un système de numérisation, un gestionnaire d'abonnements numériques (ERMS), un outil de découverte. Les interfaces se multiplient entre systèmes documentaires, avec l'université ou la métropole, avec les fournisseurs, avec les services nationaux. La charge des équipes d'informatique documentaire s'alourdit et leurs compétences se diversifient.

LES SYSTÈMES ÉVOLUENT AUSSI VERS LES LOGICIELS LIBRES.

La BU Lyon 2 lance un groupe d'étude des SIGB libres en 2005. Fin 2008, les BU de Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Étienne se coordonnent pour tester et installer Koha : Lyon 2 s'occupe du catalogue, Lyon 3 du prêt et Saint-Étienne des acquisitions. Les trois BU migrent vers Koha de fin 2009 à fin 2010. En se libérant des systèmes propriétaires, les bibliothèques ne desserrent pas seulement des contraintes financières, elles entrent surtout dans un espace de développement informatique international et communautaire, basé sur des technologies ouvertes.

ANNÉES 2010-2020 : WEB DE DONNÉES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les années 2010 sont marquées par le développement du web de données, l'apparition des systèmes de gestion de bibliothèque dans les nuages et la robotisation complète des prêts et des retours.

Les auteurs, titres et sujets des catalogues de bibliothèques étaient définis par les règles de catalogage et les formats MARC. Désormais ils sont perçus comme des entités qui structurent la totalité du web et pas seulement les catalogues de bibliothèques. Il existe différents points de vue sur ces entités, celui des bibliothèques, celui des éditeurs, celui de chaque acteur culturel. L'important est que chaque acteur rattache ses informations précises à l'entité commune, quelle que soit sa manière propre de décrire l'entité en question, d'où le rôle croissant des identifiants uniques.

De 2012 à 2014, les bibliothèques universitaires se lancent dans l'aventure du SGBM, à l'initiative de l'Abes et de quelques BU. Il s'agit de remplacer les systèmes de gestion locaux de chaque établissement par un système commun dans les nuages. L'objectif est que chaque bibliothèque unifie la gestion des ressources imprimées et des ressources en ligne, bénéficie d'une grande masse de données communes et allège le travail local de gestion informatique, tout en s'appuyant sur l'expertise de l'Abes pour les négociations et les traitements de données. Les BU espèrent aussi maintenir une concurrence entre plusieurs prestataires et voir émerger une solution libre concurrente, ce qui ne sera finalement pas le cas. Au début des années 2020, il y a encore de grands projets de numérisation, comme celui du dépôt légal de la Bibliothèque nationale de France, mais de nouvelles préoccupations se font jour : les conséquences du développement de l'IA, le souci de l'inclusion numérique et de la sobriété numérique.

En conclusion, les bibliothèques se sont bien adaptées à l'évolution depuis l'informatique des années 1980, spécialisée par domaine, jusqu'au tout numérique actuel. Globalement, la part des fonctions informatiques ou numériques a fortement progressé, mais les fonctions ont été profondément redistribuées. La part de la gestion informatique des systèmes (matériels et logiciels) est restée stable, voire a diminué par certains aspects (gestion des serveurs). En revanche la production de contenus, le traitement de données, la formation du public se sont fortement développés. Une culture informatique de base est aujourd'hui nécessaire à tous les bibliothécaires. Si la bibliothèque dispose de compétences informatiques plus spécialisées, tant mieux. Mais il faut surtout maintenir un travail collectif de veille pour continuer à saisir les multiples opportunités.

JEAN BERNON

Conservateur des bibliothèques retraité, ancien chargé de mission SGBM à l'Abes
jbernon@free.fr

[5] <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-09-0048-005>

[6] <https://www.bnf.fr/fr/gallica-et-les-differents-dispositifs>

[7] <https://www.couperin.org/le-consortium/historique>

« Tant qu'il y aura des données »

Le legs oublié d'Henriette Davidson Avram, symbole de 60 ans d'informatique documentaire

Soixante ans après son élaboration, la conception visionnaire d'Henriette Davidson Avram du lien étroit qui doit exister entre bibliothéconomie et informatique reste encore largement à mettre en œuvre, en y intégrant les notions de service public et d'adaptabilité à des besoins et des usages en perpétuelle évolution.

À la suite des Principes de Paris de 1961¹, le métier atteint un véritable point de bascule.

Un lien définitif s'instaure alors entre organisation méthodique du travail de description et automatisation du traitement de l'information. De fait, les bibliothécaires peuvent se prévaloir d'une expérience continue et riche en matière d'informatisation, pour reprendre la terminologie de ce premier âge du numérique. Le catalogue informatisé est né de l'émergence des travaux pionniers autour des normes de description et des formats d'échange. À elle seule, la figure tutélaire d'Henriette Davidson Avram peut résumer le lien étroit existant entre bibliothéconomie et informatique. Formée à la National Security Agency (NSA), elle devient cheffe du projet ayant permis d'aboutir au format « *MACHine-Readable Cataloging* » MARC en 1968. Programmeuse, elle éprouve et met au point une méthodologie innovante à la Bibliothèque du Congrès. Son expérience illustre de manière exemplaire le virage informatique précoce des bibliothèques, et la similitude existant entre les technologies de l'information et leurs descriptions.

L'INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE : UN SECTEUR MARGINALISÉ

La double compétence informatique et documentaire d'Henriette Davidson Avram pourrait laisser croire pour la suite à un développement concerté de l'informatique documentaire au sein du règne plus global de l'informatique de gestion. Au contraire, l'informatique documentaire du monde des bibliothèques s'est établie rapidement comme un secteur spécialisé. Cette caractéristique a certes permis d'avancer en proximité avec un nombre relativement restreint de prestataires, mais tout avantage connaît son revers. La position centrale du catalogue dans la construction d'un périmètre fonctionnel perçu comme spécifique et d'un faible poids économique nous a conduit à un maintien de long terme dans une position subsidiaire au regard des grandes tendances du secteur des télécommunications et de l'informatique. Les entreprises avec lesquelles nous travaillons constituent un secteur de niche distinct de celui des sociétés de services en ingénierie informatique d'antan, aujourd'hui entreprise

de services du numérique. L'irruption du web, qui aurait pu marquer une ouverture porteuse de plus d'innovation, n'a fait qu'accroître cette situation. Nous travaillons de fait avec fort peu de start-ups sur l'ensemble de notre périmètre applicatif. Cette marginalisation joue également en interne dans le secteur du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans un milieu contraint, confronté au défi désormais incontournable de l'urbanisation de ces applications, intégrer plus avant le périmètre documentaire n'a bien souvent pas dépassé le socle minimal de la gestion des usagers. Par ailleurs, pourrions-nous considérer aujourd'hui, que nos systèmes intègrent la totalité des applications en adéquation parfaite avec l'évolution de nos missions telles qu'exprimées et régulièrement mises à jour ? Le mythe du progiciel intégré a vécu.

CONSTRUCTION D'UNE COMPÉTENCE FACE À L'ENJEU DE L'INTEROPÉRABILITÉ

Nos systèmes sont, à ce titre, encore conventionnels. Les principes qui ont guidé leur création sont basés sur des concepts largement établis au cours des trente premières années de notre vie informatisée. Pour autant, sur les fondements de l'expertise technique acquise au titre du signalement, nous pouvons isoler une autre conséquence majeure intimement liée à cet investissement originel. Interrogée en 1998, sur son parcours personnel², Henriette Davidson Avram conclut ainsi : *"In the development of MARC, it was clear to me that we needed two talents, i.e., computer expertise and library expertise. Neither talent could have succeeded alone. We need this more than ever today. Librarians must become computer literate so that they can understand the relationship between the technology applied and the discipline of their profession."*

À sa suite, plusieurs générations de professionnels se sont formées à l'école exigeante de l'expertise fonctionnelle, de la gestion de projet, du dialogue avec les directions informatiques et de systèmes d'information, parfois même au codage et au développement. Pour les établissements les plus chanceux, l'intégration au service documentaire ou de la direction

[1] Chaplin, A. H., « Conférence internationale sur les principes de catalogage : paris, 9-18 octobre 1961 », *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 1961, n° 12, pp. 559-574.

En ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1961-12-0559-001>

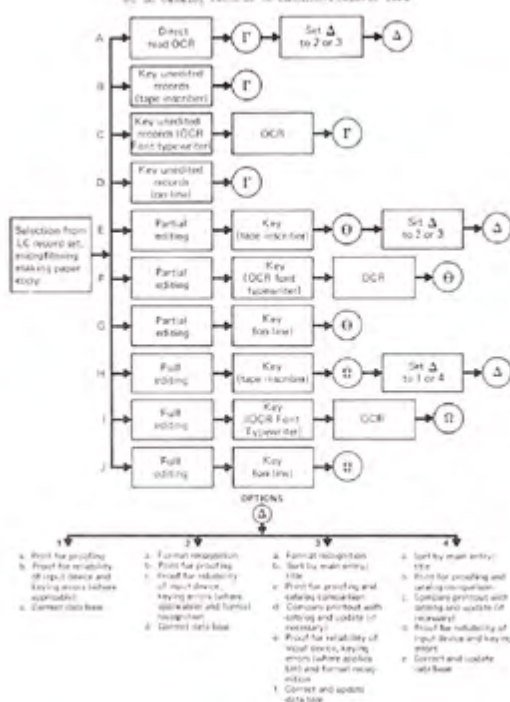
[2] Ling-yuh W. (Miko) Pattie MSLS (1998) Henriette Davidson Avram, the Great Legacy, *Cataloging & Classification Quarterly*, 25:2-3, pp. 67-81, DOI: 10.1300/J104v25n02_05

du système d'information, d'un professionnel doté de la double compétence à la manière d'Henriette Davidson Avram peut constituer, de fait, un atout supplémentaire. Cette réalité protéiforme est probablement devenue l'acquis le plus précieux du XX^e siècle finissant comme l'avait été, au siècle précédent, le service universel à tous les publics. Cette mutation des ressources humaines en bibliothèque a pu ainsi accompagner la lame de fond numérique qui n'en était alors qu'à ses prémices. Il a fallu s'inscrire dans le web comme média informationnel de masse, bâti sur des standards différents des nôtres et introduisant une nouvelle dimension dans le rapport à l'information et au document au sens large. L'ensemble de la profession s'est alors organisée dans un même élan pour créer les conditions d'un vaste mouvement d'interopérabilité, dans un contexte où s'est démultipliée la dématérialisation de la quasi-totalité des actes professionnels. La question posée au système d'information documentaire n'est plus seulement de traiter de l'avenir des catalogues, mais également de l'avenir du travail dans les structures documentaires et leurs établissements d'appartenance.

EXPÉRIMENTER, DIVERSIFIER, CONVERGER

Parachever la vision esquissée par Henriette Davidson Avram³ nécessite, à l'image de sa méthode, de faire preuve de patience, de rigueur et de curiosité. Il est question de rassembler les conditions d'une maturation à même de faire progresser tout le collectif de travail par effet de seuil. Les rythmes se distinguent en fonction des contraintes politiques des établissements, aujourd'hui différenciées en écho direct avec les lois d'autonomie qui pèsent désormais pleinement sur le quotidien comme sur les trajectoires. Par ailleurs, nos organisations ne valent que si elles sont orientées vers les missions d'un service public d'intérêt général conditionné notamment par l'adaptabilité à un environnement, des besoins et des usages labiles par essence. Dans un contexte où nous avons toujours privilégié la stabilité et la longévité de nos solutions, la dette technique et fonctionnelle encombre déjà passablement une table de travail où s'accumulent, pêle-mêle, refonte du mode de production des données, diversification des objets numériques, structuration des processus et observation des usages sur place et à distance dans une démarche qualité renouvelée. Il y a probablement matière à faire un bilan critique de notre passé récent. Le contenu de notre outillage méthodologique nous a conduit dans une forme de permanence de systèmes toujours plus coûteux en administration mais également en accompagnement des équipes, pour des objectifs de service qui tendent à s'éloigner des réalités de certains publics que nous n'observons plus assez, consommés que nous sommes par notre fonctionnement interne.

Figure 21: Terminal alternative for conversion of 30 existing records to machine-readable form



← **RECON Working Task Force, Avram, Henriette D. and Rather, John Carson (ed.).** *Conversion of retrospective catalog records to machine-readable form; a study of the feasibility of a national bibliographic service.* Library of Congress, Washington, 1969, p.46

← **Illustration 2: Miller, Caroline J.** *Planning an Integrated On-line Library System (IOLS).* Naval Postgraduate School, Monterey, 1989, p.32



Figure 22: Histogram of IOLS Functions as Ranked by Library

Expérimenter, diversifier et converger seraient les maîtres mots d'une nouvelle phase d'un développement centré sur la modularité, le primat donné aux échanges de données et un travail de diversification de nos prestataires et partenaires.

Initiés par le geste fondateur d'Henriette Davidson Avram, nous n'avons eu de cesse de traiter des données existantes au moyen des méthodes de l'automatique, du codage informatique et du calcul logiciel. Renversons une nouvelle fois la perspective, réalisons à l'heure du web de données, de l'intelligence artificielle et de l'explosion médiatique notre conversion préfigurative des systèmes d'information pour franchir en pleine possession de nos moyens ce XXI^e siècle qui n'a sans doute pas fini de nous surprendre⁴.

GRÉGORY MIURA

Directeur adjoint des bibliothèques et du service culturel de l'université de Bretagne occidentale
Président du comité technique 46 « Information et documentation » de l'ISO
gregory.miura@univ-brest.fr

[3] On notera avec amusement qu'elle avait proposé dès 1973 la création d'une agence bibliographique nationale pour procéder à la conversion de l'ensemble des catalogues du territoire américain. Cette initiative ne verra jamais le jour. Le lecteur peut se reporter à ce sujet, à la lecture du document suivant : Recon Working Task Force, and Henriette D Avram. *National aspects of creating and using MARC/RECON records.* ed by Rather, John Carson [Washington, Library of Congress; for sale by the Supt. of Docs., U.S. Govt. Print. Off, 1973].

www.loc.gov/item/73003381

[4] Ces quelques lignes doivent beaucoup à l'ensemble des collègues croisés au cours de ma carrière, engagés dans les divers aspects des systèmes d'information. Je tiens notamment à saluer chaleureusement toutes les femmes remarquables qui s'illustrent dans ce domaine, à l'image d'Henriette Davidson Avram, pionnière méconnue de l'informatique. J'espère que chacune et chacun se reconnaîtra dans ces quelques lignes. Je ne les remercierai jamais assez pour tout ce que j'ai appris à leur contact.

UBO
Université de Bretagne Occidentale

Pour répondre à l'évolution de la documentation, l'Abes a porté à partir de 2012 le projet national de Système de gestion de bibliothèque mutualisé (SGBm). Établissement pilote de la première heure, l'université de Lille relate son expérience.

Projet SGBm : retour d'expérience de l'université de Lille

Partant du constat que les systèmes intégrés de gestion de bibliothèques ne répondaient plus ni aux évolutions de la documentation fortement impactée par le numérique, ni aux attentes et aux besoins des usagers, l'Abes a porté un projet national SGBm (Système de gestion de bibliothèque mutualisé), pour lequel l'université de Lille 3 a participé dès le départ en 2012 en gravissant une à une les étapes de ce projet ambitieux. L'heure est donc au bilan pour l'université de Lille après 12 ans de participation à ce projet.

2012-2017, L'IMPLÉMENTATION DU SGBM : UNE SOLUTION ADMINISTRATIVEMENT ET TECHNIQUEMENT INNOVANTE

Avec un premier groupe de neuf établissements pilotes, un marché public de type dialogue compétitif et multi attributaires a été conduit pour un montant avoisinant les 25 millions d'euros. L'accord-cadre a été finalisé à l'été 2016 en retenant quatre fournisseurs qui répondaient aux caractéristiques techniques et aux recommandations fonctionnelles.

La mutualisation des différentes étapes du marché public et du dialogue compétitif ont permis la maîtrise des coûts et ont fait gagner un temps précieux en termes d'ETP pour la rédaction des marchés subséquents des 46 établissements membres du groupement de commandes. Ce projet est un témoin de la capitalisation et de la mutualisation des efforts : les premiers établissements qui ont déployé le SGBm ont permis la constitution de bases de connaissances

mutualisées sur l'outil, qui ont été utilisées par les établissements qui ont voulu se déployer (aide à la migration des données, gestion administrative du marché, espace collaboratif de partages de documents collectés et capitalisés pendant le déroulement du projet SGBm). Ce projet a montré qu'une « standardisation » était possible en termes de SGB et a certainement freiné les adaptations spécifiques permettant d'accroître les échanges entre établissements.

Ce projet SGBm restera un exemple de coopération fructueuse, portée par la dimension nationale de ce projet. C'est la qualité des relations entre établissements au moment de la préparation de l'accord-cadre puis des marchés entre vagues pilotes qui a permis la mise en place d'échanges réguliers et le tissage de liens qui restent encore fort utiles aujourd'hui.

2017-2019 : LA PRÉPARATION AU SGBM EN LOCAL

L'aventure s'est poursuivie localement dans un contexte de fusion des trois universités lilloises. Le DCE a été rédigé en 2017, tandis que 2018 a été l'année de passation du marché (1 million d'euros sur 5 ans). Ce projet, formidable vecteur de compétences professionnelles, a eu une forte dimension intégrative, via la mise en place de groupes de travail thématiques et l'harmonisation des pratiques et procédures. Le choix s'est porté sur le SGB Alma et Primo VE de la société Ex-Libris. Ce nouveau système informatique a été mis en place à la rentrée 2019. Cet outil de gestion unique est aujourd'hui utilisé par un réseau de 43 bibliothèques pour gérer plus de 1,3 millions de notices bibliographiques, plus de 2 millions d'ouvrages, plusieurs millions de ressources en lignes, 100 000 usagers, 22 automates de prêt, 3 robots trieurs.

DEPUIS SEPTEMBRE 2019 : ALMA-PRIMO VE AU QUOTIDIEN

Alma est un produit complexe qui couvre un éventail de fonctionnalités plus large que les systèmes de bibliothèque intégrés. Les usages numériques et la gestion des ressources immatérielles sont mieux pris en compte dans Alma et Primo (base de

Crédit Adobe Stock / Sergey Skleznev



connaissances, outil de découverte, « résolveur de liens », gestion de droits d'accès, meilleure articulation entre les collections papiers et électroniques etc.) sans oublier les échanges avec les fournisseurs de livres (EDI pour les commandes et la facturation, l'EOD pour les imports des notices d'acquisition, les imports par API pour la procédure RTA pour les ebooks). L'intégration d'Alma dans le SI de notre établissement a été garantie ainsi que la bonne application du règlement européen de protection des données (RGPD).

Le mode SAAS qui avait été privilégié dans le choix des quatre prestataires de l'accord-cadre a-t-il tenu ses promesses ? Il a permis des mises à jour régulières appréciées. En juin 2022, Ex-Libris est passé à des mises à jour trimestrielles plutôt que mensuelles. La réduction de la fréquence a permis de déployer des fonctionnalités plus complètes et d'éviter un étalement du développement sur plusieurs versions. Cela a facilité le travail des administrateurs.

Avec un outil ouvert comme Alma, il est indéniable que les possibilités de développement et d'intégration offertes sont très vastes. Des chantiers de correction (données d'exemplaires de périodiques) ont pu être lancés, des programmes qui permettent de créer, mettre à jour des holdings/exemplaires/portfolios ont été développés. Le reporting a été amélioré (programmation de rapports automatiques, export des nouveautés). Tout cela est rendu possible par une équipe informatique dédiée à l'informatique documentaire.

LES ÉCHANGES DE DONNÉES ENTRE LE SGB ET L'ABES

L'outil est-il plus connecté aux services et applications de l'Abes ? Concernant les échanges de données entre le Sudoc et le SGBm, les processus généraux d'imports Sudoc (transferts réguliers) sont opérationnels, mais il y a clairement besoin de les moderniser et d'accélérer la fourniture des données. La synchronisation entre le Sudoc et ALMA pour les ressources électroniques a été initiée à l'université de Lille en septembre 2023. Ce travail de synchronisation est à poursuivre. Il doit en découler des capacités nouvelles en matière de mises à jour automatiques et de simplification du travail en local. Nous sommes à ce jour encore fortement limités par l'absence de PPN dans la base de connaissances Ex-Libris sur les ressources que nous aimerions synchroniser. Nous espérons que le signalement des licences nationales dans cette base de connaissances d'Ex-Libris va se poursuivre pour amener une meilleure circulation des données.

De plus, nous attendons beaucoup du futur projet de synchronisation des exemplaires imprimés. L'objectif est que les systèmes locaux fournissent au Sudoc les données nécessaires pour éviter les doubles saisies, en local et dans les applications de l'Abes.

L'UNIVERSITÉ DE LILLE - QUELQUES CHIFFRES

- Un ILN composé de 47 RCR (43 bibliothèques)
- 354 utilisateurs professionnels (hors moniteurs)
- 8 000 personnels
- 80 000 étudiants
- Collections imprimées : 1 307 022 titres de monographies imprimées ; 2 289 853 exemplaires
- Ressources électroniques : 450 169 titres (ebooks, journaux, conférences, rapports, vidéos, autres) ; 460 241 portfolios actifs. Ces données chiffrées correspondent aux abonnements de l'université de Lille, aux licences nationales Istex, aux collections des partenaires de l'université de Lille et aux collections gratuites signalées dans Alma.

Une plus grande ouverture des API de l'Abes est souhaitée de façon à avoir de l'autonomie dans la mise à jour de nos données Sudoc.

Des réunions techniques régulières sur les échanges de données entre système d'information ont lieu sous le pilotage de l'Abes. La mise en place du SGBm a permis d'aboutir à un dialogue plus étroit entre fournisseurs et clubs utilisateurs pour faire évoluer les solutions dans le sens souhaité par les établissements. Des habitudes de travail collectif ont été prises depuis le projet SGBm. Le fait d'être très nombreux à utiliser le même système de gestion permet également de dialoguer. Cette organisation est un réel plus, au vu des nombreux projets qu'il reste à instruire.

En mutualisant les ressources et en homogénéisant les pratiques, le projet SGBm a clairement contribué à réduire l'hétérogénéité des systèmes de bibliothèques. Ce phénomène a été accentué par l'abandon de la solution libre retenue dans l'accord-cadre. En raison de cette surconcentration du marché des bibliothèques universitaires vers les solutions Ex-Libris, une vigilance accrue au niveau de la tarification sera nécessaire pour que les groupements de commande dans le cadre des renouvellements de marché permettent de continuer à bénéficier de conditions tarifaires avantageuses. Aucune entreprise du secteur des technologies de bibliothèque ne peut se reposer sur ses lauriers. Bien que la société Ex-Libris (part of Clarivate) soit bien établie, elle pourra être confrontée à des turbulences à mesure que d'autres outils arriveront à maturité (ex : projet Opensource Folio) et que de nouveaux logiciels seront mis sur le marché. Les premiers succès de ces nouvelles solutions et les niveaux de satisfaction des sites Alma existants seront des facteurs importants pour déterminer si Ex-Libris sera en mesure de renforcer encore sa position ou si elle se maintiendra.

SOPHIE DEMANGE

Responsable du service SGBm à l'université de Lille
sophie.demange@univ-lille.fr



30 ans d'informatique documentaire de l'Abes, une construction progressive de l'écosystème actuel

Depuis 30 ans, l'Abes déploie, en direction des bibliothèques et au-delà, un ensemble de services toujours plus riches, pensés pour répondre au mieux aux pratiques de leurs utilisateurs et intégrant les dernières évolutions technologiques.

Comment se sont déployés les services de l'Abes, dans le monde des bibliothèques et au-delà en 30 ans ? Cet article s'efforcera de répondre à cette question à travers l'évolution de l'agence, née au temps du minitel et des microfiches, et qui surfe désormais sur le web de données.

LES RACINES

Dès les années 1980, des catalogues collectifs de périodiques prouvent l'intérêt du travail en réseau dans le traitement et l'échange informatisé des données bibliographiques, et la création de la DBMIST (Direction des Bibliothèques, des Musées, et de l'Information Scientifique et Technique) en 1982 amplifie cet élan avec le projet d'informatiser l'ensemble des BU françaises. Même si l'informatique documentaire n'en est qu'à ses balbutiements, certaines d'entre elles contribuent à des réseaux de catalogage partagés par le biais des terminaux dont les minitels, principaux outils de recherche « grand public » et les CD Rom.

S'ensuivent alors la création du réseau CCN-PS (Catalogue Collectif National des Publications en Série) et du réseau Sibil France en 1983, puis les accords de coopération entre OCLC (Online Computer Library Center) et la DBMIST en 1987 (réseau Auroc). La convention entre la DPDU (Direction de la Programmation et du Développement Universitaire) et la Bibliothèque nationale de France signe en 1991 le catalogage partagé dans la base Bn-Opale.

Parallèlement, d'autres initiatives sont lancées : naissance du vocabulaire d'indexation RAMEAU et lancement du réseau de Prêt entre bibliothèques (PEB) en 1987, ouverture de Téléthèses et du Pancatalogue (Catalogue collectif national des ouvrages des universités françaises) en 1991.

Forte de cet élan, la direction ministérielle chargée des bibliothèques de l'enseignement supérieur lance, en 1992, le schéma directeur informatique des réseaux de bibliothèques universitaires¹ dont les conclusions préconisent la mise en œuvre d'un système universitaire qui mette à la disposition de ses utilisateurs une partie de la production des agences bibliographiques nationales et d'organismes, et permette un catalogage partagé. C'est

pour mettre en œuvre ce scénario que l'Abes est créée, il y a 30 ans, le 24 octobre 1994².

LE TRONC

En même temps que sont reprises en maintenance fonctionnelle et technique les applications précédemment éclatées dans divers services et administrations, les équipes de l'Abes, constituées de personnels venant pour partie des anciennes structures, recherchent leur futur système. Elles ouvrent très tôt PebNet, premier outil mis à disposition des réseaux en 1996.

LE CŒUR (1994-2000)

Les travaux sur le *Central Bibliographic System* (CBS) du consortium de bibliothèques néerlandaises Pica (*Project for Integrated Catalogue Automation* intégré par OCLC en 2007), retenu comme socle du futur système, démarrent dès 1998. Après le passage périlleux de l'an 2000, le catalogue Sudoc ouvre le 3 avril 2000 : il est consultable gratuitement sur Internet et donne alors accès à plus de 3,5 millions de notices bibliographiques (thèses, monographies et périodiques).

Déployé dans 7 sites pilotes la première année, il intègre 110 établissements documentaires en vagues successives, par réseaux (BN-Opale, Sibil, Auroc) puis par bibliothèques hors réseaux.

Le Sudoc lancé, il faut encore organiser les formations, créer un réseau et lui offrir un service d'assistance... L'Abes y consacre l'essentiel de ses activités jusqu'en 2005.

LES CERNES (2001-2010)

Parallèlement à la construction du Sudoc et de ses réseaux, l'agence s'intéresse très tôt à la problématique du signalement et de l'accès aux ressources électroniques. Dès 2001, elle devient l'opérateur de mutualisation des établissements et assure le portage financier de groupements de commandes pour l'achat de ressources électroniques pour les membres du consortium Couperin³. Des projets connexes s'y adjoignent : le Portail Sudoc et son compagnon APE (Accès aux publications électroniques), également conçu avec Couperin.

[1] <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-01-0024-003>

[2] Décret de création de l'Abes

[3] <https://www.couperin.org>

Depuis lors, plus de 20 autres outils ont vu le jour, avec plus ou moins de succès, pour répondre aux nouveaux besoins des bibliothèques de l'ESR. Ils constituent aujourd'hui les cernes, puis la ramée de l'arbre Abes.

Commençons par Star, ouvert en 2006: la récupération en 2009 du Fichier central des thèses permet à l'Abes de déployer un environnement complet pour les thèses de doctorat, du signalement des sujets (Step) au dépôt officiel (Star) jusqu'à la diffusion (theses.fr) et l'archivage pérenne au Cines⁴.

Toujours en 2006, la sous-direction des bibliothèques de l'Enseignement supérieur charge l'Abes de créer un outil pour le signalement des archives et manuscrits de l'ESR: c'est l'acte de naissance de Calames, ouvert l'année suivante, autre application externe adossée aux autorités du Sudoc comme Star. Sur cette période, d'autres missions encore sont transférées à l'Abes, loin du périmètre Sudoc: les Signets des universités (collaboration avec le Cerimes, Centre de ressources et d'information sur les multimédias pour l'enseignement supérieur) et Numes (collaboration avec le TGE Adonis⁵).

LA RAMÉE (2010-2024)

Avec la création d'une base de données synchronisée avec le CBS, en Unimarc XML, le développement de nouveaux services autour des données Sudoc, les API Sudoc: évolutions qui permettent de s'affranchir des contraintes imposées par les progiciels historiques du catalogue. Un nouveau pas est franchi. Notre arbre Abes s'est alors déployé en créant de nouveaux services et outils:

- Pour offrir une plus grande autonomie au réseau Sudoc: SelfSudoc (2010) permet des extractions de titres de ressources continues; Colodus (2013) ouvre la saisie des états de collection à l'unité au réseau Sudoc-PS. Plus tard encore, ITEM en 2020 permet la gestion des exemplaires par lot.
- Pour exposer des données jusqu'ici inaccessibles: ouverture d'IdRef en 2010, pour la consultation et la mise à jour de données d'autorité, interconnecté avec Calames et Star; Périoscope (2012) accompagne les Plans de conservation partagés des périodiques; Cidemis traite le circuit automatisé des demandes d'attribution d'ISSN⁶.
- Pour aider au signalement de la documentation: création de circuits d'imports en provenance d'éditeurs commerciaux (projet Istex avec mise en place des Licences nationales) et ouverture en 2015 de Bacon, base de connaissances nationale pour le signalement de la documentation électronique.
- Pour améliorer les données, élaboration d'algorithmes de diagnostic et de liage qui donnent naissance à Paprika (2018) puis à Qualimarc le dernier-né, en 2023.



Crédit photo Felix Mittermeier / Pixabay

LES FEUILLES

Ouverture des outils, ouverture des services, ouverture des données. En 2012, avec la licence Etalab⁷, l'Abes lance de nouveaux services d'exposition dans des formats facilement manipulables et réexploitables, via des réservoirs OAI-PMH (Calames, Star, IdRef) ou des triplestores (data.idref.fr, scienceplus.abes.fr). Des web services, récemment conçus pour faciliter l'extraction et la réutilisation des données, sont déposés sur api.gouv.fr⁸.

Avec le nouveau Projet d'établissement 2024-2028, l'Agence, qui s'est enracinée et déployée trente années durant auprès des établissements de l'ESR, voit désormais son feuillage s'épaissir et s'ouvrir. Nouveau défi donc, centré sur le renouvellement de son SI qui, grâce à la magie du marcottage, devrait constituer un nouveau tronc tout en permettant à la « prescription trentenaire »⁹ de s'appliquer.

MARIANNE GILOUX

Responsable du Département Métadonnées et Services aux réseaux de l'Abes
giloux@abes.fr



[4] <https://www.cines.fr>

[5] TGE Adonis: Très Grand Équipement, Accès unifié aux données et documents numériques des sciences humaines et sociales

[6] <https://www.issn.org/fr/comprendre-lissn/quest-ce-que-lissn>

[7] <https://www.etalab.gouv.fr/licence-ouverte-open-licence>

[8] <https://api.gouv.fr/producteurs/abes>

[9] Si un arbre mitoyen a plus de 30 ans, il n'est pas possible d'obliger à l'abattre.

L'émergence du numérique et l'élargissement important des missions des SCD ont révolutionné les compétences nécessaires aux métiers de l'information et de la documentation. Le futur Dictionnaire des compétences métier de l'ADBU proposera, courant 2024, un outil évolutif tenant compte de ces mutations.

Les nouvelles compétences de l'info-doc

Depuis la fin des années 2000, l'informatique documentaire en BU vit une petite révolution sous l'effet conjoint de l'émergence massive de contenus numériquement natifs entraînant, dans le courant des années 2010, une bascule tout aussi massive du papier vers l'électronique, et de l'élargissement important des missions des SCD et des services déployés, notamment en matière d'appui à la recherche et au pilotage. Ces deux phénomènes, relativement concomitants, ont donné lieu à de nouvelles pratiques et à de nouveaux besoins, convergeant vers un renouvellement des savoirs, savoir-faire et savoir-être attendus.

LES SAVOIRS : D'UNE LOGIQUE D'APPLICATIF À UNE APPROCHE « SYSTÈME »

Ce changement de paradigme implique non plus la maîtrise d'un seul outil ou la connaissance d'un unique système métier, mais bien la compréhension d'un système d'information global, et l'appropriation d'un nouvel ensemble de règles, normes, langages et vocabulaires présidant à la gestion et à la gouvernance d'un système d'information (maintenance, performance, interopérabilité, sécurité) et susceptible de couvrir l'ensemble des domaines fonctionnels d'un établissement.

Plusieurs facteurs ont pu accentuer cette bascule :

d'une part, l'élargissement des outils informatiques métiers présents en bibliothèque entraîné par la dématérialisation des processus de travail des personnels comme des usagers (gestion de planning, ERMS, enquêtes et tableaux de bord, outils de découverte, bibliothèque numérique, réservation de salles, etc.); d'autre part, le rattachement de plus en plus fréquent des infrastructures informatiques historiques des BU à celles des universités. À cela s'ajoute l'interconnexion croissante des SIGB avec les applications centrales de gestion des établissements (annuaires, référentiels, applications RH et de scolarité, système d'information recherche, etc.) impliquant une acculturation plus forte aux vocabulaires, méthodes et environnements de travail des services informatiques universitaires.

LES SAVOIR-FAIRE : D'UNE LOGIQUE DE GESTION DE DOCUMENTS À UNE LOGIQUE DE GESTION DE DONNÉES

La transformation numérique des contenus, supports et processus documentaires comme les perspectives ouvertes par les outils et pratiques de fouille de texte et de données (TDM) ont progressivement brouillé les frontières historiques entre « documents » et « données », puis entre « données » et « métadonnées ». Qu'elles soient d'éditeurs, de fournisseurs, de recherche ou de gestion, les données ont envahi les bibliothèques. Celles-ci sont devenues en quelques décennies productrices, gestionnaires, curatrices et fournisseuses de données. Ces missions nouvelles ont émergé au sein de plusieurs services : informatique documentaire, appui à la recherche, pilotage et indicateurs, signalement et documentation etc. Elles s'y répartissent encore souvent sans que la transversalité de la compétence n'ait pour l'instant guidé de refonte ou de réflexion systématique sur les organigrammes. Ce constat tient pour partie au fait que le périmètre de compétences attendues apparaît souvent lié à un domaine d'activité spécifique ou à une discipline scientifique. Il est vrai que le spectre des normes, règles, processus et langages peut être très varié. Il n'en découle pas moins l'émergence d'un certain nombre de savoir-faire génériques attendus ou espérés au sein des établissements : compréhension

Crédit Adobe Stock / Sergey Yarochkin



ou maîtrise de modèles de données comme des systèmes de gestion de bases de données, maîtrise de scripts et langages de requête, maîtrise des langages et outils de manipulation (dont extraction, transformation et chargement) et de visualisation de donnée, ainsi que des principes et technologies liées au *cloud computing*.

Il convient de souligner que la diversité des compétences requises et leur complexité appellent des profils de plus en plus spécialisés, y compris dans les milieux informatiques professionnels, un luxe que ne peuvent que très rarement envisager les établissements d'enseignement supérieur, et encore moins les seules bibliothèques universitaires. Les projets demandeurs, comme les domaines d'application sont pourtant nombreux : dématérialisation des processus et urbanisation des systèmes d'information (documentaire, recherche, RH, décisionnel), bibliométrie, sciences et humanités numériques, web de données, intelligence artificielle, sécurité informatique.

En filigrane, se dessinent donc pour les établissements de profondes interrogations : en premier lieu sur les modalités d'acquisition et de développement de ces compétences pour leurs services ou leurs projets ; en second lieu sur les possibilités de pérennisation, de capitalisation et de transmission des compétences par-delà les individus ou les projets. À ces enjeux s'ajoutent également ceux du droit et de la sécurité de l'information appelant le développement de connaissances connexes relatives au RGPD ou à la sécurité des systèmes d'information (SSI). Sur ces domaines comme sur nombre d'autres, la création de passerelles avec d'autres métiers internes ou externes à l'université se révèle plus que jamais nécessaire. L'aptitude au dialogue, condition nécessaire à l'émergence de cultures communes, devient donc un enjeu de compétences essentielles pour les services d'informatique documentaire. C'est avec cet objectif d'accompagnement au dialogue que la commission SDSI (Signalement, données et systèmes d'information) de l'ADBU a travaillé en 2023 à la constitution d'un lexique recensant les principales notions et les vocabulaires touchant l'informatique, les systèmes d'information et l'ingénierie-documentaire¹.

LES SAVOIR-ÊTRE : D'UNE POSTURE D'EXPERT TECHNIQUE À CELLE DE MÉDIATEUR FONCTIONNEL

L'explosion de l'informatique tant comme outil professionnel que comme objet ou média d'étude a entraîné un élargissement puis une subdivision croissante des directions du numérique et systèmes d'information. Il en va de leur capacité à répondre à des enjeux de plus en plus nombreux et diversifiés, et de la nécessité de dresser de nouvelles frontières fonctionnelles et techniques entre compétences internes et externalisation. L'informatique documentaire n'est pas non plus épargnée par ce phénomène

qui implique le développement de liens nouveaux de nature « diplomatique », scientifique, technique ou économique avec d'autres services ou partenaires : juristes, délégués à la protection des données personnelles, responsables de la sécurité des systèmes d'information, chercheurs, prestataires.

Dans ce nouvel écosystème partenarial, l'expertise technique n'est plus l'unique compétence recherchée des services. Elle se double, voire se subordonne à d'autres compétences dites « relationnelles », mettant le dialogue et la compréhension des besoins et attentes fonctionnelles des diverses parties au cœur de la réussite des projets. Face à ces nouveaux attendus, la posture du bibliothécaire facilitateur et traducteur d'une expression de besoins entre informaticiens et utilisateurs finaux revêt un caractère hautement stratégique. Qu'il s'agisse d'enseignants-chercheurs dans le cadre de projets de recherche, de services partenaires dans le cadre de processus de dématérialisation, ou de étudiants dans le cadre de leur scolarité, le lien entre utilisateurs finaux et services informatiques nécessite bien souvent une médiation, proche des compétences attendues d'un *product owner* dans les méthodes Agile. Un rôle d'interprète et coordinateur des besoins utilisateurs souvent conféré aux bibliothécaires par l'expérience, la polyvalence et l'orientation « usagers ».

AUORE CARTIER

Pilote de la commission Signalement, données et systèmes d'information (SDSI) de l'ADBU
aurore.cartier@univ-lyon3.fr

CORINNE MAUBERNARD

Membre de la commission Métiers et compétences de l'ADBU et copilote du GT en charge de l'élaboration du dictionnaire des compétences
corinne.maubernard@univ-amu.fr



● ● ● FOCUS SUR LE FUTUR DICTIONNAIRE DES COMPÉTENCES MÉTIERS

La commission Métiers et compétences de l'ADBU travaille actuellement à l'élaboration d'un « dictionnaire des compétences métiers ». Structuré autour de grands domaines thématiques couvrant l'ensemble des activités en BU, il devrait être disponible courant 2024 sur le site web de l'ADBU. L'un de ses domaines s'intitule « Systèmes d'information et ingénierie documentaire » (SI&ID). Son contenu fait l'objet d'échanges entre les commissions Métiers et SDSI. Il recensera une trentaine de connaissances et compétences, dont certaines relèvent d'un socle commun de culture informatique et numérique que tout professionnel doit posséder aujourd'hui. D'autres, en lien avec le traitement des données, ont été discutées, car elles auraient pu intégrer le domaine « Appui à la recherche ». Ce dictionnaire sera actualisé afin de tenir compte de l'évolution des métiers et compétences, ce qui apparaît comme d'autant plus nécessaire pour un domaine comme l'info-doc, en mutation constante. De ce point de vue, l'émergence de l'IA générative dans les pratiques professionnelles en BU constituera un axe majeur de développement de ce travail réflexif sur les compétences.

En 2024, le SCD de Nantes est le premier en France à se lancer dans une réinformatisation basée sur le logiciel libre de nouvelle génération Folio. Passage en revue des origines et défis d'un tel choix.

Folio au SCD de Nantes : le choix d'un logiciel de nouvelle génération

En 2001, le SCD de l'université de Nantes se lançait dans une réinformatisation en trois volets : remplacement du premier logiciel par un SIGB (Horizon), entrée dans le Sudoc en tant que bibliothèque « hors source »^[1], et mise en place d'un « portail documentaire » combinant des recherches dans les collections imprimées, numériques et pédagogiques. Installé en 2005, celui-ci est baptisé « Nantilus ».

2009-2017 : VACHES MAIGRES ET PRAGMATISME

Le choix du portail documentaire s'est vite avéré un (coûteux) échec : la moindre requête demande plusieurs secondes et il faut plusieurs redémarrages par jour. Abandonné par son fournisseur, il est maintenu à flot par le service informatique interne de la BU. Il pêche aussi par sa conception : les contenus informatifs doublonnent en partie avec ceux des pages du SCD sur le site Web de l'université, et quant aux ressources signalées, les collections imprimées se mêlent à des sites Web plus ou moins suivis, à des ressources pédagogiques dans le seul domaine de la santé, et à la totalité des titres du DOAJ^[2] qui noie ceux des abonnements propres au SCD. L'urgence est donc de le remplacer. Malgré les difficultés financières de l'université à partir de 2012, l'installation du logiciel libre VuFind^[3] comme interface de recherche est possible grâce aux compétences informatiques en développement dont la BU dispose. Le principe est cette fois de découpler les fonctionnalités de recherche dans le catalogue et la mise en ligne d'informations. Les pages Web sont complétées ; elles offrent l'avantage de pouvoir être reprises par d'autres composantes et, sur le plan institutionnel, de positionner la BU comme partie prenante d'une université devenue autonome. Dans ce nouveau Nantilus, la politique de signalement est restreinte à un ensemble de ressources maîtrisé, en limitant les publications gratuites, difficiles à suivre. Pour la documentation numérique, une base de données est construite sur mesure pour donner aux lecteurs toutes les informations utiles concernant les titres de bouquets, revues, ebooks et bases de données, sans fonctionnalités de gestion, confiées aux tableurs.

En 2014-2015, pour améliorer les possibilités de recherche, le SCD teste des outils de découverte avec index centralisé, mais elle n'est alors pas en

mesure de mettre en place la médiation nécessaire pour une utilisation optimale, et le coût n'est pas compatible avec des finances encore fragiles. Par ailleurs, un accès à distance relativement performant est permis depuis longtemps par l'accès « nomade » de l'université. L'inconvénient étant de devoir donner aux lecteurs la consigne de se connecter à cet accès en préalable des recherches dans le catalogue, la bibliothèque finit en 2018 par mettre en place un *reverse proxy*.

2017-2021 : UNE RÉFLEXION GLOBALE FACILITÉE PAR LES RÉORGANISATIONS INSTITUTIONNELLES

Un processus de réorganisation interne du SCD aboutit en 2017 à une organisation matricielle structurée non plus autour de sept BU et deux services transversaux, mais de trois départements chargés de définir des politiques transversales qui doivent irriguer les BU. La mise en place de services de formation des usagers, d'accueil, et des travaux universitaires permet au service d'informatique documentaire d'avoir un interlocuteur unique sur ces sujets, tandis que la coordination du catalogue obtient peu à peu moyens et reconnaissance. En parallèle, la collaboration se développe avec la DSIN^[4], notamment via des projets transversaux et des groupes d'experts, en particulier une communauté de porteurs de projets numériques, basée sur le partage d'expérience et de méthodologie de projet. Les conditions sont donc réunies pour lancer un projet de refonte des outils de signalement documentaire, avec comme priorité de mettre à jour Nantilus, dont l'évolution est entravée par certains choix techniques faits en 2013 ; le remplacement d'Horizon est à nouveau repoussé. En 2019, la plateforme est donc renouvelée sans en changer les principes ni le périmètre mais avec une méthode qui intègre les tests utilisateurs. Ces derniers ayant montré une difficulté à appréhender la notion d'article, un résolveur de liens est ensuite installé pour faciliter l'accès aux articles depuis des bases de données. Le signalement des ressources en ligne demande dès lors un double suivi : dans la base interne de signalement des titres et dans la base de connaissances du résolveur de liens.

En septembre 2020, l'arrivée d'un nouveau directeur au SCD permet de lancer enfin le projet de changer

[1] C'est-à-dire n'ayant pas participé aux réseaux SIBIL ni OCLC.

[2] Directory of Open Access Journals - <https://doaj.org>

[3] <https://vufind.org/vufind>

[4] Direction du Système d'Information et du Numérique.

le cœur du système, Horizon. Dans le même temps se profile la naissance de l'établissement public expérimental Nantes Université, adossé au projet I-Site NEX⁵.

L'enjeu du changement n'est dès lors plus seulement d'alléger la dette technique envers un logiciel client-serveur mais surtout d'asseoir le projet de service finalisé en juin 2023 et élaboré en cohérence avec les orientations stratégiques de Nantes Université votées fin 2022. Autre besoin signalé par le jury international ayant labellisé l'I-Site NexT : disposer d'un outil à l'échelle de l'EPE pour harmoniser les pratiques et les usages, et développer une culture professionnelle partagée.

LE PARI « FOLIO »

Folio est une plateforme *Open Source*, soutenue par une communauté solidement structurée et développée à partir de 2015 sur les principes des SGB « de nouvelle génération », qui inclut les flux et fonctionnalités de gestion de la documentation numérique au même titre que ceux relatifs à la documentation sur support physique, mais n'intègre pas d'interface de recherche dans les collections pour les lecteurs. Techniquement, elle s'appuie sur une architecture de micro-services avec de très nombreuses API.

En 2021, le comité de pilotage du projet choisit Folio sur trois critères :

- La gestion de la documentation numérique est affirmée comme une question stratégique, étant donné sa part dans le budget documentaire.
- Le nouveau système doit permettre un changement d'échelle et la gestion de la documentation des différentes institutions présentes dans Nantes Université.
- Folio présente l'atout d'être une solution libre, cohérente avec la politique de l'université en faveur de l'ouverture de la connaissance.

Par ailleurs, même si l'outil de gestion interne passe au premier plan après plusieurs années de priorité donnée à l'interface pour les lecteurs, l'évolution de celle-ci n'est pas abandonnée puisque Folio fonctionne avec différentes interfaces de découverte, dont VuFind. Ce choix est donc un atout pour capitaliser sur le travail déjà effectué et minimiser l'impact du changement sur les habitudes des utilisateurs finaux.

LES ATTENTES DU SCD DE NANTES ENVERS L'AVENTURE FOLIO

Dans un premier temps, on doit se résoudre à des pertes afin de construire un socle pour des gains futurs. Dès le passage en production prévu fin 2024, le SCD espère une amélioration de la gestion de la documentation numérique pour laquelle Folio a été pensé ⁶. Folio devrait également permettre de passer cette gestion à l'échelle de Nantes Université de manière



Crédit Adobe Stock / Sergey Skleznev

cohérente. Au fur et à mesure de la modernisation des autres outils du système d'information, Folio pourra également être un facteur de fluidification des processus, grâce à ses nombreuses API.

Nous espérons également fortement une fluidification des échanges avec le Sudoc, source des « vraies » données, et une diminution de la double saisie d'informations. Hélas, dans un premier temps, l'import de notices à la volée ne sera pas possible en Unimarc car, faute d'utilisateurs avant nous, ce format n'est plus supporté par Folio. Mais pourquoi ne pas imaginer, à très long terme, une amélioration des conversions et de la modélisation Bibframe ? Du côté des lecteurs, un énorme travail nous attend pour reconstruire VuFind, mais cette mise à jour ouvrira la voie à plusieurs pistes d'évolution pour tirer le meilleur parti des données, notamment pour mettre en valeur la production de l'université (par exemple, les Ressources éducatives libres de la future Fabrique REL de Nantes Université).

Dernier espoir et non des moindres : rejoindre une communauté d'utilisateurs structurée et active, qui montre beaucoup d'intérêt pour l'arrivée de petits Français. Seul, le SCD de Nantes n'a pas la possibilité d'être un réel contributeur mais nous rêvons d'être rejoints par d'autres BU françaises et de réunir nos forces pour participer à l'évolution du logiciel avec la communauté internationale. Et même, pourquoi ne pas envisager une installation mutualisée ? L'installation de la plateforme Folio est complexe mais elle permet d'héberger de multiples « locataires ». En réalité, utiliser Folio ne fait vraiment sens qu'en le partageant !

AGNÈS MANNEHEUT

*Responsable du service Informatique documentaire
des bibliothèques de Nantes Université
agnes.manneheut@univnantes.fr*

EMMANUELLE PAULET-GRANDGUILLOT

*Responsable du Département Système d'information
et Appui à la recherche des bibliothèques
de Nantes Université
emmanuelle.paulet@univ-nantes.fr*

[5] Né le 1^{er} janvier 2022, l'EPE Nantes Université est structuré autour de 4 pôles disciplinaires issus de l'université de Nantes, 3 établissements composantes (Centrale Nantes, École d'architecture, École des Beaux arts) et 3 membres associés (CHU, IRT Jules Verne et INSERM).

[6] Un indicateur du succès pourra être le nombre de tableurs abandonnés.

Catalogues en ligne en transition: *pour (continuer à) répondre aux attentes des usagers*

En constante évolution depuis leur création, les catalogues de bibliothèques doivent aujourd'hui relever des défis majeurs tels que la gestion des données massives, l'intelligence artificielle, ou encore la protection des données.

Certains métiers ont radicalement changé en quelques décennies et n'ont plus que très peu à voir avec la situation des années antérieures.

Celui de bibliothécaire en fait partie, la transformation des catalogues en ligne en témoigne. Au cours des 40 dernières années, les OPACs des bibliothèques universitaires (BU) ont connu plusieurs progrès significatifs du point de vue des utilisateurs. Illustration.

COUP D'ŒIL DANS LE RÉTROVISEUR

Dans les années 1980 et 1990, les catalogues étaient souvent basés sur des systèmes de terminaux où les utilisateurs devaient naviguer à l'aide de commandes spécifiques. Au fil du temps, ces systèmes ont évolué vers des interfaces web conviviales, offrant une expérience plus intuitive et accessible à partir de n'importe quel navigateur web. Les catalogues ont aussi évolué pour offrir des fonctionnalités de recherche avancées, telles que la recherche par mots-clés, la recherche avancée avec des filtres multiples (par type de document, par langue, par date de publication, etc.), et la possibilité de trier les résultats selon différents critères.

L'essor des ressources électroniques telles que les livres électroniques, les articles de revues en ligne et les bases de données ne pouvait pas ne pas affecter les OPACs. D'abord timidement présentes via des imports réalisés dans les SIGB, les collections d'ebooks et d'e-journaux ont progressivement été complétées par des articles en ligne, chapitres, rapports, thèses et mémoires, brevets, comptes rendus, articles de magazines, etc., grâce au développement de solutions de découverte et d'index centralisés de métadonnées et ce, avec le coup de boost décisif des technologies EZproxy et VPN. À ces données distantes en provenance d'éditeurs et d'agrégateurs, certaines bibliothèques ajoutaient leurs propres fonds numérisés (collections locales spécifiques, collections patrimoniales).

En parallèle, les catalogues ont commencé à offrir de plus en plus de fonctionnalités de personnalisation pour les utilisateurs, telles que la possibilité de créer des profils personnels, de sauvegarder des recherches, de créer des alertes et listes de références, et même de recevoir des recommandations de lecture basées sur les habitudes de recherche et les intérêts des usagers.

Enfin, avec la prolifération des appareils mobiles tels que les smartphones et les tablettes, les catalogues ont évolué pour être accessibles et conviviaux sur toutes les tailles d'écran, offrant des interfaces réactives et des applications mobiles dédiées pour permettre aux utilisateurs de rechercher et d'accéder aux ressources de la bibliothèque dans une vision « *anywhere, anytime* ».

Ces quelques changements ont été motivés par la nécessité de répondre aux besoins des usagers, en leur offrant une expérience de recherche et d'accès à l'information plus efficace, plus pratique et plus personnalisée.

CHALLENGES ET DÉFIS À VENIR

Les catalogues des BU sont dès aujourd'hui confrontés à des défis majeurs qu'ils sont sans doute condamnés à devoir relever pour continuer à rencontrer les attentes de leurs usagers, certains

Crédit Adobe Stock / PaulShlykov / généré à l'aide de l'IA



de ces challenges n'étant qu'une nouvelle mouture des transformations déjà concrétisées au cours des dernières années.

- **Gestion des données massives** : avec la croissance continue des collections numériques et des ressources en ligne, les bibliothèques universitaires sont plus que jamais confrontées à un défi croissant en matière de gestion des données massives. Cela inclut non seulement le stockage et la gestion efficace de ces données, mais aussi leur organisation, leur qualité, leur accessibilité et leur pérennité.

- **Intégration de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique** : l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) et de l'apprentissage automatique dans les catalogues en ligne offre des possibilités pour améliorer la recherche, la découverte et la recommandation de ressources : attribution automatique de mots-clés libres ou d'indexation¹, génération de résumés, génération de synthèses sur les points forts et nouveautés apportés dans une publication, découverte conversationnelle, outil de croisement et de comparaison de recherches, fonctionnalité de *fact-checking* (par exemple en fournissant des liens vers des sources fiables, en affichant des avertissements concernant les informations controversées ou non vérifiées ou en intégrant des outils de vérification des faits), etc. En 2023, en l'espace de quelques mois, les principaux acteurs du marché des systèmes documentaires que sont EBSCO, OCLC et Ex-Libris/Clarivate ont annoncé leur volonté d'investir dans cette voie². Toutefois, les investissements dans le développement et l'intégration de ces technologies ainsi que des efforts pour garantir leur transparence, leur éthique et leur utilité réelle pour les utilisateurs sont colossaux, sans parler des impacts environnementaux ni des conséquences financières que ces nouveaux services auront sur les budgets des BU.

- **Adaptation aux besoins changeants des utilisateurs** : les besoins et les attentes des usagers évoluent constamment, en particulier dans nos environnements numériques en mutation rapide. Les catalogues en ligne doivent s'adapter pour répondre à ces besoins changeants, en proposant des fonctionnalités plus personnalisées, des interfaces conviviales et une expérience utilisateur intuitive bien plus performantes que précédemment. Les nouveaux catalogues seront-ils en mesure d'offrir une pertinence des résultats de recherche optimale et personnelle sans tomber dans les travers de l'enfermement dans les idées reproché aux algorithmes de certains réseaux sociaux ?

- **Interopérabilité et normalisation des données** : pour garantir une expérience utilisateur fluide et cohérente, les OPACs devront encore plus être capables d'interagir et d'échanger des données, quelle que soit leur origine (bibliothèque, autre bibliothèque, usager)³, avec d'autres systèmes et plateformes et offrir de plus en plus de services grâce à l'exploitation de l'approche par entités⁴ et du web de données⁵. Pour assurer une intégration efficace, cela nécessite une poursuite de la normalisation et de l'interopérabilité des données et des systèmes, parfois concurrents.

- **Protection de la vie privée et sécurité des données** : avec la collecte croissante de données sur les utilisateurs, notamment leurs habitudes de recherche et de navigation dans la perspective d'offrir une expérience de navigation améliorée, les solutions doivent être vigilantes quant à la protection de la vie privée et à la sécurité des données. Les récentes déconvenues à la British Library nous le rappellent amèrement⁶. Cela inclut la mise en œuvre de mesures de sécurité robustes, la conformité aux réglementations sur la protection des données telles que le RGPD, ainsi que la transparence et le contrôle des utilisateurs sur leurs données personnelles. Trop souvent, les droits octroyés par les articles 15 (Droit d'accès de la personne concernée) et 20 (Droit à la portabilité des données) du RGPD ne sont pas encore pleinement satisfaits par les fournisseurs de solutions⁷.

ET DONC...

En abordant ces défis de manière proactive, les BU ne peuvent qu'espérer garantir que leurs catalogues resteront pertinents, efficaces, utiles et sécurisés dans un paysage numérique en évolution constante... si les prestataires de services sont à la hauteur des défis car de nombreuses clés ne sont pas dans les mains de la bibliothèque⁸.

FRANÇOIS RENAVILLE

Responsable des systèmes documentaires informatisés
à la bibliothèque de l'université de Liège
francois.renaville@uliege.be



[1] Yann Nicolas, « Rameau et l'automate : que vaut l'indexation générée par une intelligence artificielle ? », *Arabesques*, 112 | 2024, 16-17. <https://dx.doi.org/10.35562/arabesques.3826>

AI Bibliographic Records Enrichment https://knowledge.exlibrisgroup.com/Content/Knowledge_Articles/Alma/Knowledge_Articles/Al_Bibliographic_Records_Enrichment

[2] EBSCO Information Services Pursues Generative Artificial Intelligence (AI) Opportunities <https://www.ebsco.com/news-center/press-releases/ebsco-information-services-pursues-generative-artificial-intelligence-ai> (communiqué du 21/09/2023), OCLC introduces AI-generated book recommendations in WorldCat.org and WorldCat Find beta <https://www.oclc.org/en/news/releases/2023/20230621-ai-book-recs-worldcat.org.html> (communiqué du 21/06/2023), Ex Libris Announces Development and Ongoing Release of Next Discovery Experience <https://exlibrisgroup.com/announcement/ex-libris-announces-development-and-ongoing-release-of-next-discovery-experience> (communiqué du 9/10/2023).

[3] Louise F. Spiteri (ed.), « *Managing Metadata in Web-scale Discovery Systems* », Facet Publishing, 2016.

[4] Transposition française du standard RDA (Ressources : Description et Accès) pour le signalement des ressources des bibliothèques <https://code.rdafr.fr/>

[5] Anna Svenbro, « Voir grand, voir loin : LIBRIS XL le catalogue collectif suédois à l'heure des données liées », *Arabesques*, 94 | 2019, 14-15 <https://dx.doi.org/10.35562/arabesques.597>

[6] Roly Keating, « *Knowledge under attack* », *Knowledge Matters blog*, 15 décembre 2023.

[7] Kirstin Briney et Becky Yoose, « *Managing Data for Patron Privacy: Comprehensive Strategies for Libraries* », Chapitre 7: Vendor Relations. ALA Editions, 2022, 105-119.

[8] Remerciement : avec les aimables suggestions de Gemini...

La parole aux clubs utilisateurs

Quatre clubs d'utilisateurs de SGB témoignent de l'importance du travail en réseau et de la coopération

L'Association des Utilisateurs de Logiciels Ebsco France : un outil de structuration du dialogue



L'Association des Utilisateurs de Logiciels Ebsco France (AULE), imaginée courant 2022, a officiellement pris naissance le 16 mai 2023. L'un des premiers enjeux était de délimiter son périmètre, dans la mesure où la même société propose un éventail de services liés à la documentation. Elle commercialise ses propres outils de signalement (moteur de recherche, base de connaissances, index centralisé), elle est intermédiaire pour d'autres sociétés, elle agrège et vend des contenus documentaires, et elle est aussi agence d'abonnement. Le choix a été fait de se focaliser sur les « progiciels » orientés signalement et accès, en laissant de côté (en tout cas dans un premier temps) la fourniture de contenus. Le positionnement d'EBSCO sur le marché en a fait au fil des ans un acteur majeur des outils de découverte avec EDS, dont les clients ont cherché depuis plusieurs années à se regrouper à travers une liste de diffusion. La création de l'association offre ainsi un cadre et une structuration à ces échanges jusque-là informels.

S'il est difficile de nier la place très importante prise par les briques de découverte (EDS), le résolveur de lien (*Full Text Finder*), les listes A to Z (*Publication Finder*) dans les discussions autour de l'association, la fiabilité des interfaces de gestion des bouquets est

toujours dans le scope des besoins de ses membres. L'association a vocation à recueillir et partager, lorsqu'ils seront en production dans le domaine francophone européen, les retours d'expérience des établissements sur le SGB modulaire Folio, le système avancé de gestion des accès OpenAthens, ou l'outil de pilotage Panorama.

Encore dans ses premiers mois, l'association se doit d'élargir la base de ses membres actifs pour augmenter sa représentativité et se saisir des problématiques nombreuses qui animent le réseau de l'informatique documentaire. Il y a en effet de nombreux sujets sur lesquels le travail en réseau doit permettre aux établissements de bénéficier des partages d'expertise et du suivi des évolutions de l'offre du prestataire : nouvelles interfaces, intégration des graphes de données, développement des compléments fonctionnels accessibles par API. Ils sont sur la feuille de route de l'association AULE¹.

ÉMILIE LIARD

Secrétaire de l'association AULE
emilie.liard@univ-rennes1.fr

FRANÇOIS-XAVIER BOFFY

Président de l'association AULE
francois-xavier.boffy@univ-lyon1.fr

[1] Pour adhérer ou contacter AULE, écrire à ca-aule@groupes.renater.fr

KohaLa : un dialogue naissant avec l'Abes



KohaLa est une association professionnelle créée en 2007 qui regroupe des utilisateurs de Koha, des prestataires, mais également toute personne intéressée par le logiciel. KohaLa vise à faire évoluer Koha et à enrichir le dialogue entre les utilisateurs.

En 2023, Koha était utilisé par 50 établissements du Sudoc (représentant environ 492 bibliothèques). KohaLa a sollicité l'Abes pour engager des relations de coopération dès 2021. Elle propose depuis un stand aux Journées Abes et a créé un groupe de travail Koha-Abes. Grâce à lui, plusieurs réalisations visant à améliorer la qualité du catalogue, enrichir les données locales avec le Sudoc ou faciliter les transferts ont vu le jour.

Les établissements participant au groupe souhaitent une amélioration des processus de transferts ; des données de l'Abes directement accessibles et modifiables dans leurs systèmes locaux (par webservices par exemple) ; une base bibliographique et des référentiels de qualité.

KohaLa participe aux réunions Abes - clubs utilisateurs, nouveaux interlocuteurs privilégiés de l'Abes. Elle espère ainsi connaître au plus tôt les orientations prises concernant la refonte du système d'information de l'agence. En effet, les associations sont un vecteur d'information vers les prestataires en cas de besoin d'évolution. La synchronisation des actions pour faire évoluer les logiciels locaux en adéquation avec les services de l'agence est un des points les plus difficiles à atteindre. Nous espérons que l'Abes, concentrée sur la refonte de son SI, continuera à accompagner les établissements et saura trouver un système de fourniture de données répondant aux évolutions induites par la transition bibliographique, mais compatible avec les systèmes locaux. Et si tout cela reposait sur un logiciel libre, nous en serions ravis !

SONIA BOUIS

Présidente de KohaLa
sonia.bouis@univ-lyon3.fr

L'ACEF et l'Abes : une instance d'échanges pour une meilleure collaboration



L'ACEF a grandement bénéficié des structures de collaboration mises en place dans le sillage du projet SGBm. La création d'une instance de dialogue entre l'ACEF et l'Abes a ainsi permis l'amélioration de certains circuits et la mise en œuvre de la synchronisation des inventaires électroniques entre Alma et le Sudoc.

Nous pensons que ces améliorations doivent profiter à tous, indépendamment du système utilisé. La proposition de l'Abes de créer un groupe de dialogue entre clubs utilisateurs et de faire participer cette instance à la construction de son futur CCTP va dans ce sens. Nous espérons ainsi que cette collaboration permettra la remontée des besoins d'intégration des services et des données de l'Abes au sein de nos systèmes. Elle permettra la définition de spécifications communes dans le but de concevoir des services facilement portables et adaptés à nos processus de travail. En matière d'intégration, nous aspirons bien sûr à étendre la synchronisation aux exemplaires

physiques. Mais il reste aussi des axes d'amélioration à explorer : le transfert des notices, l'interaction avec le Sudoc via les API ou encore l'intégration du PEB à nos systèmes. Enfin, le suivi de la qualité de BACON et l'optimisation des flux d'alimentation des bases de connaissance de nos résolveurs de lien, ou encore l'accompagnement des adaptations nécessaires de nos systèmes à la transition bibliographique, restent des objectifs importants.

Il est indéniable que la participation à ces instances représente une charge de travail conséquente pour nos membres. Si nos associations jouent un rôle accru dans la coconstruction d'un système d'information documentaire national, il sera essentiel que chaque établissement valorise cet investissement individuel, faute de quoi nous pourrions être confrontés à une pénurie de volontaires.

Le bureau de l'ACEF
acef.bureau@gmail.com

Club utilisateurs de Sebina – CLUS : une nouvelle association d'utilisateurs de SIGB



Depuis janvier 2024, le « Club utilisateurs de Sebina – CLUS » s'est ajouté à la liste des associations d'utilisateurs de logiciels métiers des bibliothèques. L'association a été créée par les établissements qui ont déployé Sebina de la société DM Cultura en France depuis 2015 : les bibliothèques du réseau alsacien¹, du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), de l'Inspé de l'Académie de Lille Hauts-de-France, de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC), de l'Université catholique de Lyon (Ucly), de l'Institut catholique de Paris (ICP), de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF), et de l'Université de l'Artois.

Progressivement, des initiatives ont été prises pour favoriser les échanges entre utilisateurs : une liste de diffusion francophone des utilisateurs de Sebina et une journée annuelle favorisant le partage d'expériences et la priorisation de demandes d'améliorations communes. Aujourd'hui, la création d'une association permet à ses membres de renforcer un sentiment d'appartenance et d'implication dans l'optique de faire évoluer la solution et de mutualiser les coûts de développement.

En outre, la nécessité d'officialiser et de se structurer davantage, de se donner un cadre légal et une

visibilité nationale est issue du besoin impérieux de formaliser les échanges avec nos partenaires que sont l'Abes et les associations métiers. Nous souhaitons ainsi être au cœur du dialogue, être coconstructeurs des projets à venir tels que celui de la synchronisation avec le Sudoc, mais aussi être proactifs dans le cadre du nouveau projet d'établissement 2024-2028 de l'Abes. En ce sens, nous attendons particulièrement de l'Abes qu'elle poursuive les actions de dialogue menées pour nous impliquer dans les choix technologiques, afin d'assurer une interopérabilité optimale avec les systèmes locaux et de répondre ensemble aux enjeux de demain.

LE CLUB UTILISATEURS DE SEBINA

Président de l'association
christopher.oustlant@uphf.fr

[1] Les bibliothèques du réseau alsacien : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg – BNU ; École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg – ENGEES ; École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg – Ensas ; Haute école des arts du Rhin – HEAR ; Institut national des sciences appliquées de Strasbourg – Insa ; Université de Haute-Alsace – UHA ; Université de Strasbourg – Unistra

La première réinformatisation de l'Abes



Plus de 20 ans après sa première informatisation, en 2001, l'Abes a inscrit le renouvellement de son système de gestion des données au cœur de son projet d'établissement 2024-2028. Explications.

Au cours de l'année 2023, l'Abes a préparé son projet d'établissement¹ pour la période 2024-2028. Ce projet a pour « colonne vertébrale » le renouvellement du système de gestion de métadonnées (SGM) de l'Abes. Cet article balaye succinctement trois questions autour du « cœur technique » du projet d'établissement : pourquoi l'Abes doit-elle se réinformatiser ? Quelle est sa démarche ? Quels sont les grands principes du futur SGM de l'Abes et de ses réseaux ?

POURQUOI SE RÉINFORMATISER ?

De manière générale, une démarche de réinformatisation peut répondre à de multiples motifs : obsolescence (subie ou choisie), disparition de la maintenance, contraintes juridiques parfois rigides, et aussi inadéquation croissante face à l'émergence de nouveaux besoins. Le rythme classique observé en bibliothèque est de 8 à 15 ans environ.

À la différence notoire d'une bibliothèque, l'informatisation originelle de l'Abes a été consubstantielle à sa naissance, avec l'ou-

verture du Sudoc en 2001. C'est principalement pour deux raisons que la refonte de ce socle est envisagée d'ici à 2027 :

- l'obsolescence logicielle du cœur de système (CBS, PSI et WinIBW) est doublée d'une dette technique qui affecte également la galaxie des applications satellites que l'Abes a elle-même développées tout au long de ces années, contribuant à en faire un ensemble complexe, hétérogène, lourd à gérer et plus encore à faire évoluer
- les priorités fonctionnelles ont beaucoup évolué en deux décennies, en particulier avec le poids grandissant de la documentation électronique et des besoins de signalement et de gestion qui lui sont associés.

DÉMARCHE ET PÉRIMÈTRE DE LA RÉINFORMATISATION

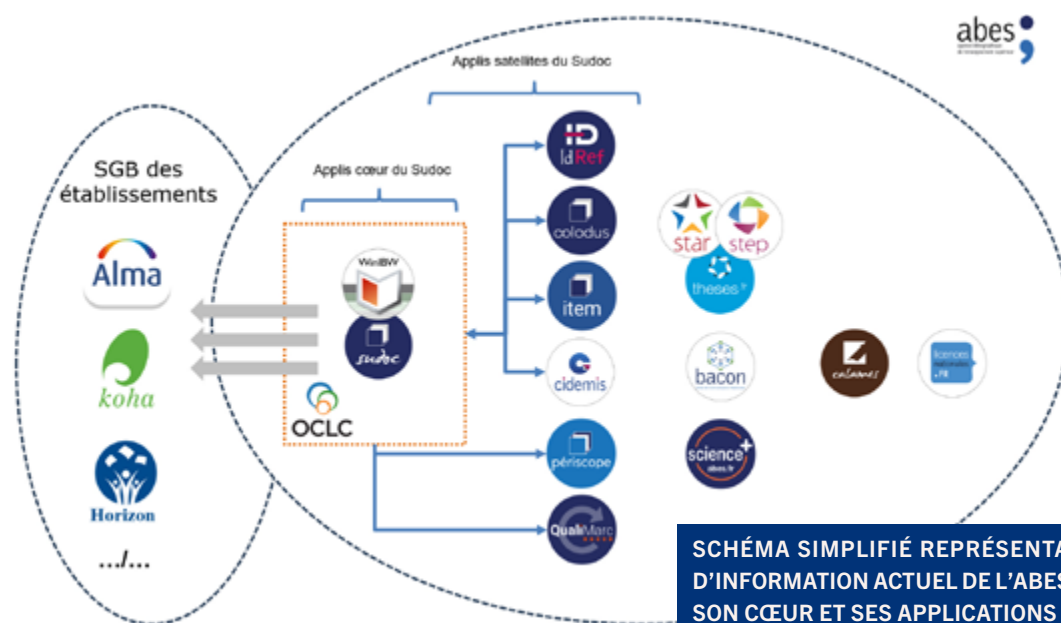
Tout au long de l'année 2023, une équipe Scrum composée de 10 agents issus des 3 départements de l'Abes a travaillé de manière itérative sur l'analyse des produits et services de l'Abes, le recueil des besoins utilisateurs, des propositions de services, la

rédaction et la mise en consultation publique du document de projet.

Parmi les axes du projet d'établissement 2018-2022 figurait la refondation d'un Système de gestion de métadonnées. À la lumière des freins alors identifiés, il a paru essentiel de clarifier les fondements techniques de la future réinformatisation en portant le choix entre deux approches :

- approche « décentralisée » : commencer par le remplacement des applications cœur du Sudoc, en s'intéressant davantage aux données à gérer et aux services à leur associer. Dans cette approche, le futur système devrait forcément être associé à de nombreuses applications satellites pour fournir la plupart des services aux réseaux de l'Abes
- approche « centralisée » : installer un nouveau cœur de système maximisant le nombre de services aux réseaux nativement intégrés.

En novembre 2023, c'est finalement cette dernière approche que le conseil d'administration de l'Abes a souhaité privilégier. C'est dès le début de 2024 que peuvent



SCHEMA SIMPLIFIE REPRESENTANT LE SYSTEME D'INFORMATION ACTUEL DE L'ABES EN IDENTIFIANT SON CŒUR ET SES APPLICATIONS SATELLITES

ainsi être lancées les premières phrases du chantier qui va structurer la vie de l'Abes pour les prochaines années : expression des besoins et sourçage auprès d'un panel de prestataires, appel d'offre à l'automne 2024, mise en test début 2026, et première mise en production escomptée début 2027...

LES CINQ GRANDS PRINCIPES DU FUTUR SGM

Le projet 2024-2028 de l'Abes énonce les grands principes devant guider la réinformatisation, en prenant en compte, d'une part, les besoins des réseaux de l'Abes et, d'autre part, l'état actuel du système d'information de l'Abes et l'état de l'art du moment.

PRINCIPE N°1 : recours au marché des fournitures et prestations logicielles

Excluant l'option de développements internes, le prochain système reposera sur une des solutions du marché couvrant un maximum des fonctionnalités liées aux missions de l'Abes.

PRINCIPE N°2 : souhait d'une stratégie open source

L'open source fait aujourd'hui partie intégrante de la politique informatique de l'État et de l'Abes qui ouvre depuis 2019 tous les

codes source qu'elle produit. L'Abes souhaiterait que son futur système soit *open source*, mais n'en fait pas un prérequis. Une attention particulière serait alors portée à la participation à la communauté et à l'alignement avec sa feuille de route, en se prémunissant de tout risque de « fork » (fourche logicielle).

PRINCIPE N°3 : souveraineté sur les données

En complément d'une politique des données dont les dimensions qualitatives et juridiques seront essentielles, le système de demain fera la part belle aux API pour que l'Abes et ses réseaux puissent garder la main sur les manipulations de données tout en facilitant et standardisant des flux massifs et automatisés avec les tiers.

PRINCIPE N°4 : convergence de la documentation imprimée et électronique

Le prochain système devra unifier les deux univers qui sont aujourd'hui dispersés dans plusieurs applications satellites de l'Abes. Un objectif sera de faciliter l'intégration et l'interopérabilité des données et leur exploitation dans les systèmes des établissements.

PRINCIPE N°5 : perspective de passer à un modèle entités - relations

Ce principe vise à inscrire le futur système dans une logique de réutilisation et d'évolutivité des données, en visant notamment une compatibilité avec le modèle IFLA-LRM. Cet ensemble de cadrages techniques, en confirmant des engagements antérieurs, vise à fournir les bases nécessaires à la mise en cohérence profonde d'une architecture presque tout entière dédiée aux métiers et services documentaires. Le nouveau système permettra de fournir, dans un temps désormais rapproché, des points d'appui aux objectifs fonctionnels majeurs énoncés dans le Projet d'établissement : s'adresser à des réseaux d'utilisateurs élargis et se diversifiant, tout en fournissant à l'ESR un panel de solutions d'exploitations pour des métadonnées massifiées.

JEAN-MARIE FEURTET

Service Accompagnement des réseaux, Abes
feurtet@abes.fr

STÉPHANE GULLY

Responsable du DSIN de l'Abes
gully@abes.fr

[1] <https://projet2024.abes.fr>

... QUELS CATALOGUES EN 2054 ?

« Il eut l'audace de me demander deux louis ». Cet extrait de *Manon Lescaut* m'intrigue : où réside l'audace ? Dans la valeur du louis ? Je tapote le mot pour activer un lien me permettant de découvrir que deux louis valent alors un cheval, que des spécimens sont conservés à la Bibliothèque nationale de France et que je peux les explorer sous toutes leurs coutures dans une modélisation 3D. Nous sommes en 2054 et cet ensemble d'informations n'est pas issu d'un lien hypertexte mais a été généré à la carte selon l'époque et l'espace de la scène narrée par l'Abbé Prévost, selon le lieu où je me trouve ou encore selon l'année de lecture de ce roman.

Pour que cette expérience soit rendue possible, il a fallu compter sur les bibliothécaires pour mener à bien la transition bibliographique, pour s'assurer de l'entrée effective du catalogue dans le web sémantique et pour garantir un

enrichissement constant et croissant de la richesse des données descriptives. Imaginer le catalogue de demain, c'est imaginer l'avancement de la modélisation de notre pensée. Des incunables aux ebooks, des partitions à la musique en streaming, des pièces de monnaie aux NFT, nos catalogues ont circonscrit dans la plus grande finesse ce qui caractérise un objet en bibliothèque, de la même manière que nous, bibliothécaires, faisons l'expérience de cet objet dans notre activité.

Retour en 2024. Un de nos enjeux était déjà de réussir à prendre la mesure de ce que nous pratiquons au quotidien et à comprendre l'étendue des compétences, valeurs, savoir-faire, connaissances et logiques que nous mobilisons dans la mise en accès de nos collections depuis des centaines d'années. La plupart des intelligences artificielles (IA) seront tout aussi fondées dans le paysage que

l'était l'informatique trente ans plus tôt, elles seront les héritières des modèles développés et distribués par les GAFAM bien qu'elles aient aussi été investies par une constellation d'acteurs. Les enjeux de transparence et d'éthique seront prégnants tandis que les bibliothèques, à travers leurs missions, ont déjà un rôle à jouer. Si dans trente ans, les catalogues se seront transformés d'une manière que notre imaginaire peine à percevoir, il est une chose certaine, c'est que des bibliothécaires seront toujours aux commandes pour permettre à l'IA de participer à constituer, organiser, décrire, enrichir et communiquer des collections dans un univers mouvant qu'aucune programmation ne saurait présager.

MATHILDE GARNIER

Doctorante en sciences de l'information à
l'université Bordeaux Montaigne
mathilde.garnier@u-bordeaux.fr

Décrypter le présent au prisme de la mémoire audiovisuelle et numérique : **les collections et les données de l'INA** au service de la Recherche

Média patrimonial de service public, l'Institut national de l'audiovisuel a pour singularité de conjuguer ses missions de collecte, conservation, traitement, valorisation et exploitation des archives dans une démarche de décryptage du présent et de création audiovisuelle, de transmission des savoirs et de recherche technologique.

Fortes de près de 28 millions d'heures de contenus TV et radio, de 2 millions de photographies, de plus de 3 km linéaires d'archives écrites, rassemblant plus de 17 000 sites web pour 140 milliards de versions d'URL depuis 1996, 16 500 comptes Twitter pour 3 milliards de tweets collectés et 11 600 comptes de plateformes pour 39 millions de vidéos web archivées, les collections de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), et la gestion de masse de la data qu'elles entraînent, représentent aujourd'hui un outil précieux pour l'analyse des écosystèmes médiatiques.

L'historique de leur constitution est marqué par la fin de l'ORTF (1975), suivie des lois successives instaurant le dépôt légal de la radiotélévision (1992), puis du Web (2006). À l'éclatement de l'ORTF, l'INA hérite de l'ensemble du fonds constitué depuis les débuts effectifs de la radio et de la télévision en France. Ceux-ci remontent pour la radio

La même logique de réemploi des images se traduit également dans les statuts de l'INA, depuis toujours, par une mission de distribution et commercialisation adossée à la conservation des archives, et étendue aux fonds tiers déjà acquis par l'ORTF, comme celui des Actualités françaises (1940-1969), fonds de presse filmée à destination des salles de cinéma. L'articulation de ces missions, patrimoniale et commerciale, a conduit de nombreux producteurs de contenus audiovisuels à confier leur catalogue à l'Institut, sous forme de don, dépôt, ou mandat.

LES ARCHIVES AUDIOVISUELLES, SOURCES À PART ENTIÈRE POUR LA RECHERCHE

L'expertise développée par l'Institut en matière de sauvegarde et de valorisation des archives audiovisuelles lui vaut très tôt d'être

tion d'un savoir critique, la loi sur le dépôt légal confère à l'archivage de la radiotélévision une nouvelle dimension, et crée les conditions d'une possible objectivation des médias audiovisuels. Cette nouvelle dimension se traduit également par l'accroissement de son périmètre, à mesure que le paysage audiovisuel français se décline en régions métropolitaines et ultramarines, sur le câble, le satellite et la TNT : aujourd'hui plus de 180 chaînes TV et radio sont captées 24 h/24h. La loi DADVSI, promulguée le 1^{er} août 2006, permet à l'INA d'accompagner le déploiement des médias audiovisuels sur le Web, pensé dès les années 2000 comme un prolongement en ligne de la radio et de la télévision, comme un antidote à la possible érosion des médias traditionnels. Grâce à un travail assidu de veille prospective, indispensable compte tenu de la nature réactive et volatile des modes de publication sur le Web, l'INA collecte en continu les publications textuelles et vidéo liées aux médias audiovisuels, quel que soit leur format de diffusion : sites Web, médias *pure players*, podcasts et flux de Web radio, plateformes et réseaux sociaux, intégrant la collecte des mots-dièse les plus représentatifs des phénomènes médiatiques.

DES DÉFIS SPÉCIFIQUES À LA CONSERVATION ET LA MÉDIATION DES DOCUMENTS AUDIOVISUELS

La construction de ce périmètre, unique par la cohérence, la continuité et la profondeur historique qu'il offre — des médias audiovisuels traditionnels aux plus innovants — ne va pas sans un certain nombre de défis. Défis technologiques, auxquels l'INA a répondu en recourant à des outils très finement adaptés à la diversité des médias audiovisuels et capables de les lire dans le temps indépendamment de leur technologie native. Le choix d'une interface d'accès qui ne soit pas figée mais capable d'évo-

L'INA a créé des outils documentaires capables de restituer les logiques de diffusion propres aux objets audiovisuels.

à la fin des années 1930, et au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour la télévision. Leur archivage, lui, naît relativement tôt du besoin des chaînes de réutiliser certains documents pour illustrer ou nourrir en rediffusion les grilles de programmes. Dès 1952, la collecte des premiers « bobineaux films » permet ainsi de former, au sein de la RTF d'alors, un embryon de cinémathèque. Il ne s'étoffera véritablement qu'en 1970 avec la création du Service central de la conservation des archives audiovisuelles, et sa transposition, inscrite dans les statuts fondateurs de l'Institut. La mission d'archivage que met en œuvre l'INA à compter de 1975 se structure autour de la collecte continue des programmes diffusés chaque jour par les sociétés nationales de production.

Gustave Eiffel en 1891, conservé dans le fonds des Archives de la Parole; par leur rareté, à l'instar des 265 heures d'archives du procès de Rivonia¹ enregistrées sur des dictabelts, supports cylindriques en vinyle souple, qui ont pu restituer la plaidoirie de Nelson Mandela et des membres du Congrès national africain en 1963; ou encore par leur singularité, à l'image du fonds dit des « Noticiéros »², films d'actualité tournés par l'ICAIC entre 1960 et 1990 et diffusés chaque semaine à Cuba.

Autre moment fondateur des collections de l'INA, l'instauration du dépôt légal de la radiotélévision par la loi du 20 juin 1992 consacre les archives audiovisuelles comme sources à part entière pour la recherche. En lui attribuant une finalité de constitu-

le dépositaire de documents remarquables par leur ancienneté, tel l'enregistrement de la voix de



luer au fil des mutations de l'écosystème audiovisuel et numérique, permet, depuis la mise en œuvre du dépôt légal, de déjouer l'obsolescence des formats et de garantir la « rejouabilité » des archives.

Défis méthodologiques également : avec la conviction que l'accès aux archives ne saurait suffire et qu'une contextualisation était indispensable, l'INA a créé des outils documentaires capables de restituer les logiques de diffusion propres aux objets audiovisuels, et a effectué une collecte systématique des métadonnées les accompagnant. Ainsi, outre la constitution d'une collection incontournable pour la mémoire des médias, l'archivage du dépôt légal a permis l'agrégation et la création d'une masse unique de données descriptives de référence, premières garantes de la découvrabilité des documents archivés. La réflexion sur la mise à disposition des fonds du DL a été menée en parallèle de la collecte, depuis l'ouverture de l'INAtèque en 1998, où sont mis à disposition les fonds et des outils d'interrogation « experte », conçus au plus près des besoins des usagers, dans le cadre d'ateliers méthodologiques. Dans les années 2010, pour couvrir le territoire, 50 postes de consultations décentralisés ont été installés en métropole et en Outre-mer, notamment dans des médiathèques regio-

nales. Enfin, en 2023, la création du « lab » est venue compléter l'offre de services à la recherche.

UN « LAB » DÉDIÉ À LA FOUILLE DE DONNÉES

Pour suivre des besoins en constante évolution, toujours en articulation étroite entre son service de la Recherche et ses communautés d'usagers, l'INA a successivement développé des moyens d'accès aux contenus (numérisés ou nativement numériques), aux jeux de données, mais également aux outils savants développés par l'INA, d'analyse, de segmentation et d'annotation de l'image et du son. L'essor des humanités numériques, le « tournant data » que connaît la recherche, ont conduit l'INA à structurer l'accompagnement de ces nouvelles modalités de fouilles de données dans un lab, pensé comme une passerelle entre les savoir-faire technologiques et documentaires de l'Institut. La richesse des métadonnées et les innovations de l'INA pour leur traitement automatique par des outils d'intelligence artificielle forment ainsi le socle des services proposés par le lab à la recherche universitaire.

Les collections, dont la profondeur historique offre la possibilité d'analyses longitudinales, de focales sur certaines périodes ou de comparaisons dans le temps long de

l'histoire, constituent une source singulière pour l'ensemble des sciences humaines et sociales, mais également pour les disciplines des sciences appliquées, qui trouvent dans les jeux de données disponibles un terrain fécond d'expérimentation.

La pluridisciplinarité du lab en fait un lieu de dialogue et de collaboration dans l'exploration des nouvelles frontières de la recherche. C'est le sens donné au dispositif d'appels à projets³ du lab. En 2024, quatre projets lauréats sont incubés et bénéficient d'un accompagnement technologique et méthodologique. Les questions qu'ils soulèvent touchent à des domaines aussi divers que l'évaluation du temps de parole des femmes dans les podcasts natifs français, la circulation et la reprise de la parole des candidats à la présidentielle de 2022, dans les médias audiovisuels et sur les réseaux sociaux, la catégorisation des inégalités dans les médias, ou encore l'impact des journaux télévisés sur les prévisions économiques des ménages. L'ensemble des projets accompagnés par le lab depuis sa création en 2023 (4 par an), présentés à rythme régulier dans son séminaire, constituent autant d'approches méthodologiques innovantes, qui viennent renouveler notre lecture du présent, en décryptant le débat public à travers le temps long des pratiques et des discours médiatiques.

MILEVA STUPAR

Directrice des patrimoines de l'INA
mstupar@ina.fr

[1] <https://www.ina.fr/actualites-ina/l-ina-artisan-de-la-memoire-de-nelson-mandela>

[2] <http://www.inatheeque.fr/publications-evenements/publications-2022/noticiero-icaic-30-ans-d-actualit-s-cin-matographiques-cuba.html>

[3] <https://inalelab.hypotheses.org/6808>



LES 5 MOTS-CLÉS des SGB de nouvelle génération

Les systèmes de gestion de bibliothèque de nouvelle génération accompagnent les évolutions des usages et des technologies. Voici 5 occurrences caractéristiques de ces évolutions.

L'émergence des SGB de nouvelle génération au début des années 2000

a accompagné de nouveaux usages que nous avons tenté ici de représenter à travers cinq mots-clés qui nous semblent caractéristiques de ces outils. Cette nouvelle génération (ou *next generation* pour nos collègues anglophones) correspond à différentes évolutions et en particulier à la part croissante des ressources numériques au sein des collections de bibliothèques.

• BASES DE CONNAISSANCES

Les SIGB historiques apparus dans les années 60 en intégrant les différents aspects du métier ont montré leurs limites avec l'avènement des ressources numériques. Les volumes de données concernés devenaient en effet compliqués à gérer avec ces outils. Pour pallier ces problèmes sont alors apparus des outils spécifiques dédiés à la gestion de la documentation numérique : les ERMS¹. La principale force de ces outils, désormais intégrés au SGB, réside dans la base de connaissances (ou *KB* : *Knowledge base*) qu'ils apportent. Le volume conséquent de données apporté par le numérique (l'abonnement se faisant désormais souvent par bouquet) et la granularité de recherche attendue (jusqu'au niveau du texte intégral) ont rendu difficile le catalogage exhaustif des ressources par les bibliothèques, qui désormais « signalent » leurs contenus en activant des ressources au sein de bases de connaissances. Le suivi imposé par les évolutions dans les périmètres des bouquets et le volume que représente l'indexation du texte intégral font qu'aujourd'hui la majeure partie des KB proposées sont le fait des éditeurs commerciaux, même si des alternatives existent pour le niveau titre (GOKb² ou Bacon³).

• CLOUD COMPUTING

Concomitamment au point précédent, nous avons vu apparaître une offre logicielle en SaaS⁴. Les SGB sont désormais en grande partie hébergés sur des serveurs distants gérés par les fournisseurs. Ce changement permet aux fournisseurs de mutualiser les serveurs et de centraliser les bases de connaissances. Si cette évolution fait le bonheur de nos DSI qui n'ont plus à gérer de serveurs locaux, elle peut amener une certaine lourdeur dans l'exploitation en rendant obligatoire le passage par le prestataire pour certaines opérations. Ce changement renforce aussi la nécessité de solutions nous permettant d'accéder à nos données pour nous garantir une certaine indépendance vis-à-vis du prestataire en cas de changement d'outil par exemple.

• API ET WEB SERVICES

L'avènement d'outils hébergés dans le *cloud* a compliqué les pratiques antérieures qui nous permettaient d'accéder au serveur pour travailler directement dans la base de données par exemple. Pour pallier ce problème nous avons vu apparaître des API ou Web services. Ces solutions formalisent la manière d'interagir avec la base de données à travers une interface définie par le prestataire. Elles permettent par exemple d'ajouter des lecteurs dans la base ou bien de mettre à jour des données bibliographiques en masse grâce à des scripts externes, via des accès autorisés.

• LOGICIEL LIBRE

Quand il a rejoint le monde des bibliothèques il y a bientôt 20 ans, l'auteur de ces lignes pensait que ce mot-clé deviendrait une évidence mais cet espoir ne s'est pas totalement concrétisé, en partie du fait de la montée en puissance des bases de connaissances. Mais

l'apparition de solutions d'interfaçage entre logiciel libre et bases de connaissances propriétaires permet d'espérer que le logiciel libre continue d'être une alternative dans le futur, et sa présence renforcée.

• INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Enfin, comment échapper à la tendance et ne pas mentionner l'IA dans les mots-clés associés à nos SGB ? Si la réflexion est ancienne⁵, il semble qu'elle soit en train de prendre forme dans nos outils et pratiques comme en témoigne la liste de projets dressée par la communauté ai4lam⁶. Si du côté des SGB l'IA se cantonne pour le moment principalement aux discours des équipes marketing, on peut imaginer que son intégration aux outils est proche.

Sylvain Machefert

Chargé de système d'information documentaire pour les bibliothèques de l'université Bordeaux Montaigne
sylvain.machefert@u-bordeaux-montaigne.fr

[1] *Electronic Resource Management System*

[2] <https://gokb.org>

[3] <https://bacon.abes.fr>

[4] *Software as a service*

[5] Le sujet était déjà mentionné dans l'édition d'*Arabesques* paru en 2004 pour les 20 ans de l'agence.

[6] <https://github.com/AI4LAM/awesome-ai4lam>

MEETING DE L'ICOLC : les consortiums comparent leurs contrats et convergent sur la science ouverte

Du 25 au 28 octobre 2023, l'ICOLC a tenu sa réunion européenne annuelle à Prague, réunissant des consortiums de gestion de ressources électroniques du monde entier.



L'édition 2023 de la réunion européenne annuelle de l'ICOLC (International Coalition of Library Consortia) s'est déroulée du 25 au 28 octobre à Prague.

Voici un résumé de cette réunion qui s'est tenue en huis clos, permettant un échange informel d'informations sur les accords passés avec les éditeurs, sans compte-rendu officiel ni diffusion sur les réseaux sociaux afin de conserver la confidentialité des échanges.

SCIENCE OUVERTE, ACCORDS TRANSNATIONAUX ET BILAN DES ACCORDS TRANSFORMANTS

Couperin a présenté, comme chacun des participants, le bilan des négociations de l'année passée. Ses actions en faveur de la science ouverte ont fait l'objet d'une intervention qui trouvera une prolongation dans une déclaration commune de l'ICOLC en faveur des initiatives œuvrant pour la science ouverte. Nos collègues danois soutiennent, quant à eux, directement les infrastructures de la science ouverte et ont mis au point des critères d'évaluation qui conditionnent leur soutien : pilotage par la communauté, équilibre dans les domaines scientifiques, transparence et pérennité des finances, clauses de non-cession exclusive des droits, administration efficace. Un invité, OASwitchboard¹, a présenté son hub de métadonnées, qui permet aux consortiums d'évaluer le ROI (*Return on Investment*) des accords de publication en *open access* (OA), de suivre leurs coûts effectifs, de fournir des statistiques. Par ailleurs, l'ICOLC a réfléchi aux nouveaux enjeux, légaux, financiers, techniques, qu'engendrent les accords transnationaux, passés dans le cadre des alliances européennes, souvent dotées de budgets d'acquisition pour les ressources électroniques, sujet porté par

Marc Martinez de Sciences Po Paris, à la tête de l'alliance CIVICA. Ces discussions se prolongent lors de rendez-vous mensuels en ligne. Cet appel à projet² a depuis été publié.

Suède, Norvège, Royaume-Uni ont présenté le bilan de leurs accords transformants qui devraient se poursuivre avec une attention particulière à la maîtrise des coûts et au passage des journaux en *full OA*. Nos collègues anglais du JISC publieront d'ailleurs bientôt un rapport complet à ce sujet. Les Allemands se sont réjouis du succès du projet DEAL³, aujourd'hui DEAL Konsortium, lancé en 2014. Ce projet est en charge de la négociation, de la signature et de la mise en œuvre pratique d'accords transformants à l'échelle nationale avec les trois plus grands éditeurs scientifiques : il s'agit de limiter les coûts de l'édition scientifique et d'établir un modèle de financement durable, basé sur les publications. Plus de 75 000 articles ont été publiés dans le cadre de cet accord. La Finlande a préparé quant à elle un plan de sortie pour ses abonnements, accompagné d'un solide plan de communication vers la communauté scientifique : le désabonnement est un choix, pas un échec.

AMÉLIORATION DE CONSORTIA MANAGER

Consortia Manager est le logiciel partagé par de nombreux consortiums pour gérer les abonnements. Ses adhérents poussent à son amélioration. Une enquête a par exemple été menée auprès d'eux pour connaître leur priorité : cœur du système, calcul des prix, statistiques d'usage, API, sont arrivés en tête et pourraient faire l'objet de nouveaux développements. Par ailleurs, certains problèmes ont été signalés par les utilisateurs : sécurité des données,

niveau d'authentification au logiciel trop faible, stratégie de sortie non prévue dans les contrats. Consortia Manager se concentre pour le moment sur l'adoption de la norme ISO 27001 afin de prouver son sérieux en matière de sécurité des données. Un groupe de travail ICOLC a été mis en place pour trouver des solutions, la création d'un conseil consultatif serait aussi utile.

CONGRÈS DE L'ICOLC 2025 : PARIS CANDIDATE

Sans se doter d'une entité juridique, qui restreindrait sa souplesse d'organisation, l'ICOLC met cependant en place pour l'année 2025 un tarif d'adhésion pour ses membres. Le budget ainsi dégagé permettra, entre autres, de pérenniser un emploi d'administration de l'ICOLC. Par ailleurs, le meeting de l'ICOLC pourrait bien se dérouler l'année prochaine à Paris puisque Couperin a fait acte de candidature pour l'accueillir à l'automne 2025.

ANDRÉ DAZY

Coordinateur du Département services et prospective de Couperin
andre.dazy@couperin.org

[1] <https://www.oaswitchboard.org/about>

[2] <https://drive.google.com/file/d/19EuhN8RR3mCwZ3Q3eLBjo74bRsLJWVge/view>

[3] <https://deal-konsortium.de/en/about-deal>

Sophie GORON,

responsable du service Signalement et
Centre Réseau (CR) du Sudoc-PS au SCD
de Nantes Université

Parlez-nous de vos fonctions actuelles

Je suis responsable du service signalement et CR du Sudoc-PS qui est rattaché au département des ressources documentaires au sein du SCD de Nantes. Le service est constitué de deux pôles. D'une part, nous nous occupons de la cohérence et de la qualité des données au sein du catalogue. Nous retrouvons dans ce service la mission de coordination Sudoc et de correspondant catalogue. Nous formons et accompagnons au quotidien les exemplaristes et les catalogueurs, prenons en charge des traitements en masse et le signalement des *ebooks*. D'autre part, nous pilotons le CR du Sudoc-PS en travaillant notamment avec Mobilis, Pôle régional des acteurs du livre, pour animer le PCPP. Le CR permet de faire le lien entre des établissements très différents.

Quelles sont les étapes qui vous semblent les plus importantes dans votre parcours professionnel ?

Après une licence d'histoire et deux CAFB (certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire) lecture publique et livres anciens, j'ai commencé mon parcours dans une bibliothèque territoriale. Mais j'ai rapidement rejoint le SCD du Havre. Les quelques années que j'y ai passées ont été pour moi très formatrices dans le cadre d'un poste polyvalent (accueil, catalogage, gestion de fonds documentaires). J'y ai découvert le monde des périodiques et j'ai participé à l'intégration de la bibliothèque de l'IUT au réseau du CCN-PS (l'ancêtre du Sudoc-PS). Après une pause de quelques années, je suis arrivée au SCD de l'université de Nantes à l'automne 2000, où on m'a confié la responsabilité du CR du Sudoc-PS. En parallèle, pendant une dizaine d'années, j'ai également coordonné le réseau des bibliothèques associées et partenaires de l'université afin de développer leurs relations avec les BU. Je suis ensuite devenue coordinatrice Sudoc, mission qui s'est transformée en service dans le cadre de la mise en place de la transversalité du SCD.

Quelles sont vos relations avec l'Abes ?

J'ai quitté provisoirement les bibliothèques en 1995, lorsque l'Abes venait à peine d'être créée. J'y suis revenue en octobre 2000, juste avant l'ouverture du Sudoc, sur un poste en lien avec ce catalogue. J'ai donc participé à la première formation des CR, j'ai pu bénéficier du soutien et de l'accompagnement à la fois de nos formateurs Abes et des autres responsables CR. Pour moi,



cela a été très important, et depuis j'ai toujours pu compter sur la disponibilité, la réactivité, le professionnalisme des équipes de l'Abes et des responsables CR.

Quels défis majeurs l'Abes aura-t-elle, selon vous, à relever dans les prochaines années ?

Nous attendons beaucoup du nouvel outil de catalogage et donc de la réinformatisation à venir. Un outil qui devrait donner plus d'autonomie aux établissements et permettre de procéder à des traitements de masse y compris pour des notices bibliographiques mais toujours avec les conseils bienveillants des équipes de l'Abes.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier ?

L'animation d'un réseau, pouvoir échanger et répondre aux demandes des établissements et des collègues (au sein de l'université, des bibliothèques territoriales, des archives) est pour moi très enrichissant, et m'a permis de faire de belles rencontres. J'apprécie également la diversité et la polyvalence de mes missions qui sont en constante évolution. Je suis responsable d'un service « support » dans un établissement qui fonctionne en transversal. Nous travaillons avec tous les services, toutes les bibliothèques ... On ne s'ennuie pas et on apprend beaucoup !

Qu'est-ce qui vous énerve le plus ?

Le manque de temps, c'est la conséquence de la diversité de mes missions.

Quelle image donneriez-vous pour définir l'Abes ?

Un chef d'orchestre. L'Abes m'a rappelé à l'occasion de l'Abes Tour, qu'elle ne pouvait pas faire de préconisations. C'est vrai mais elle nous donne une direction, à chacun de la suivre, de l'adapter. Je trouve que l'orchestre correspond bien au réseau, nous écrivons et jouons une partition ensemble.

Votre expression favorite ?

Un pour tous, tous pour un !